

Introduction

« Quarante articles » et quelques autres

« Je fis, d'abord, alliance avec André Pironneau, rédacteur en chef de *L'Écho de Paris*, puis directeur de *L'Époque*. Il [...] publia quarante articles. » Ces mots des *Mémoires de guerre*¹ résument une campagne de presse de près de cinq ans (8 mars 1933-31 août 1937), dont le général de Gaulle détaille en un court paragraphe le but et la méthode. Rééditant ces textes, on doit préciser deux points liminaires. Le plus important : le véritable auteur des quarante articles était de Gaulle lui-même ; avec ou non selon les cas, quelques insertions de Pironneau, qui les signait tous pour couvrir l'obligation de réserve de l'officier. Et un second : on en trouvera ici plus d'une cinquantaine. La différence n'est pas seulement due à un arrondissement du chiffre par le mémorialiste : il désigne par les « quarante » ceux qui eurent « à tâche de faire connaître le projet d'armée mécanique » ; d'autres, qui n'en parlaient pas directement mais étaient bien de sa plume, étaient étroitement liés à l'objectif politique plus général de leur « alliance ».

Puisque cette publication se réfère à deux auteurs, on ajoutera quelques autres articles encore : de Pironneau hors d'une rédaction gaullienne – mais non sans concertation des deux hommes. Leur référence s'impose d'autant plus que le point de départ de la campagne est une série propre du journaliste (toujours en concertation, et avec quelques interventions probables d'une plume marginale de l'officier), commencée à la date qu'on a indiquée : le 8 mars 1933. Ceux que de Gaulle rédigea à titre principal ou (le plus souvent) exclusif commencent le 22 septembre de la même année.

Si on reconnaît le style inimitable de Charles de Gaulle et des thèmes et formules référencés qui l'identifient, la démarcation des deux plumes est loin d'être toujours lisible d'une phrase ni d'un paragraphe à l'autre. On comprend que ce duo fut une véritable communion : on y déchiffre non seulement la pensée et la stratégie politique du futur homme d'État mais, à travers le cas Pironneau, son ascendant sur ses premiers alliés ; et aussi l'autonomie qui reposait sur leurs idées partagées et la confiance profonde

1. GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre*, t. I : *L'appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1954.

qui en découlait. L'identification de ces parts respectives et de leur fonds commun est une question seconde mais non sans intérêt, toutefois en deçà de ce qui semble plus fondamental : les enjeux du salut national devant la perspective d'une guerre prédite dès l'arrivée d'Hitler, sur le fond d'une réalité géopolitique brutale. La cause devait être incarnée : à défaut qu'il pût les signer, le commandant, puis lieutenant-colonel, de Gaulle était mis en avant sans fausse timidité.

Le protagoniste : Charles de Gaulle

Âgé de 42 ans au début de 1933, breveté d'état-major depuis 1923, et ayant accompli les passages indispensables (commandement du 19^e bataillon de chasseurs, à Trèves de 1927 à 1929, puis poste au Levant jusqu'en 1931) le commandant de Gaulle est à la maturité de sa carrière – inscrit au tableau d'avancement, il sera promu lieutenant-colonel en décembre 1933. Son affectation en novembre 1931 au Secrétariat général de la Défense nationale (SGDN), dont l'intitulé plus complet est : « Secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense nationale » (CSDN), avec l'appui du maréchal Pétain qui a déjà soutenu avec ostentation ses conférences de 1927, consacre son image d'officier supérieur promis aux hauts commandements ; et, plus immédiatement, d'expert militaire en contact professionnel avec ministres et chefs de l'armée. Très tôt affecté à la 3^e section du SGDN, en charge des études générales sur la défense nationale et de l'organisation de la Nation pour le temps de guerre, il en prend la tête à la fin de l'année 1933. Les comptes rendus des séances du CSDN confirment, comme les archives du général Weygand, qu'il en assure généralement le secrétariat. En janvier 1932, André Tardieu, ministre de la Guerre succédant à André Maginot subitement décédé, lui a fait dire qu'il se proposait de le prendre à son secrétariat particulier – mais, devenu trois semaines plus tard président du Conseil, il quitte ce portefeuille pour l'Intérieur. François Piétri lui succède avec pour la première fois un ministère (mais éphémère) de la « Défense nationale » ; il remarque, lui aussi, l'officier, dont la charge intellectuelle porte sur cet objet même. Le changement de majorité parlementaire, en juin, met encore de Gaulle en présence d'un autre ministre, avec qui il correspondait de longue date : le socialiste indépendant Joseph Paul-Boncour – praticien de la diplomatie pacifiste de Genève, il n'est pas moins commandant de réserve et sincèrement intéressé par les questions de défense... et par les premiers écrits du jeune officier dans les années vingt. Ce dernier a soumis à Paul-Boncour au printemps 1932, alors que celui-ci était déjà délégué à la SDN et à la Conférence du désarmement (et membre du CSDN), ses idées de rénova-

tion de l'armée. À l'automne suivant, il inspire la réflexion du ministre (selon le propre témoignage de l'intéressé) sur un corps mécanique rapide qui pourrait contribuer à une force d'intervention au service de la SDN – proposée par le « Plan maximum » soumis en octobre à la Conférence du désarmement. Il s'agit d'une idée strictement militaire et « technique » de l'officier, sans qu'il partage en rien les idées « genevoises » du ministre. Leurs rapports sont extérieurs à la voie hiérarchique – on ne peut prouver ni exclure que le chef de l'armée, Weygand, en ait été informé par divers canaux dont on connaît les fils éventuels.

L'idée de réformer l'armée est fondamentale chez de Gaulle, non par seule considération circonstanciée – son inadaptation au mouvement et au choc brutal, qu'il constate dans l'organisation défensive régie par une loi de 1927 –, mais par principe : les armes et la stratégie de leur emploi sont emportées par un mouvement de tous les temps. Et l'enseignement illusoire de chaque guerre est source de la routine qui suit : « L'expérience est funeste au soldat », écrit-il en citant le général allemand von der Goltz, précisément à la fin de cette même année 1927. Au printemps 1932, si on suit le témoignage de Paul-Boncour, il a commencé à élaborer ce qui sera son « projet d'armée mécanique », pour employer le vocabulaire de ses mémoires. On y trouve deux influences : le débat militaire français des années vingt, marqué notamment par la question des chars et de leur utilisation, depuis le général Estienne qui les commandait à la fin de la guerre précédente – mais les termes techniques, notamment la vitesse, en évoluent rapidement ; et sa lucidité inquiète devant la modernité, de ce point de vue, de la Reichswehr allemande : à défaut des armements lourds que, pour le moment, lui interdisent les traités et, jusqu'en 1927, le contrôle militaire interallié, elle fait de son potentiel limité à 100 000 hommes une force parfaitement entraînée et rodée au mouvement – Paul-Boncour, encore, a témoigné que cet exemple était très visible dans sa réflexion. En janvier 1933, tout bascule avec l'arrivée d'Hitler à la chancellerie du Reich : « Dès lors les choses ne pouvaient que se précipiter. » Mais l'inertie du commandement fait douter à de Gaulle que, du côté français, la course au changement ne soit rapidement perdue. Conformément à un principe bien établi dans *Le fil de l'épée*², et dont on constatera la parenté explicite avec ceux de Clausewitz, il juge que c'est au politique d'imposer ce qui doit l'être – encore faut-il qu'il soit à la hauteur et non englués dans des « cotes mal taillées », car ses défauts, pour inverses qu'ils soient de ceux du soldat, ne sont pas moindres. Sa campagne en découle, afin de « tenir le pouvoir en haleine par l'aiguillon d'un grand organe de presse ».

2. GAULLE Charles de, *Le fil de l'épée*, Paris, Berger-Levrault, 1932.

Dans cette entreprise pour rien moins que bouleverser la doctrine militaire officielle et tenir en respect la menace hitlérienne, le jeune officier supérieur dispose d'un capital relationnel non dénué d'intérêt – dont celui qu'il a lui-même établi dans sa vie professionnelle et ses contacts ministériels – mais très loin d'être illimité. Il saura remarquablement le mettre en œuvre. À côté du cercle connu de son vieil ami le colonel Mayer, ouvert aux non-conformismes, la pièce principale – longtemps oubliée de la mémoire historique – est celle offerte par André Pironneau : disposant de l'organe de presse cité et de réseaux politiques étendus, il sera la colonne vertébrale de toute l'entreprise, y compris de l'alliance, dans un second temps, avec Paul Reynaud.

Le double du protagoniste : André Pironneau

De Gaulle se désigne lui-même dans diverses lettres sous la métaphore du « protagoniste » – et très précisément exposé aux coups adverses par son jeu au premier plan. Les articles de *L'Écho de Paris* emploient le même mot *protagoniste* avec une remarquable ambivalence : même informé de leur « secret », on ne sait jamais parfaitement s'il s'applique à lui-même ou à son double qui les signe, Pironneau. Le rédacteur en chef est tout sauf un personnage neutre. Et encore moins un prête-nom passif, comme on le voit de manière éclatante dans son article du 18 novembre 1935 (de sa plume exclusive), qu'on insère, à la date, dans la séquence des articles écrits personnellement par de Gaulle : c'est rien moins – après visite personnelle au Foreign Office et une entrevue avec Winston Churchill – que la première manœuvre des deux alliés pour saper la diplomatie suspecte de Pierre Laval à l'égard de Mussolini.

Pironneau n'est à vrai dire pas plus neutre que son journal. *L'Écho de Paris* est comme un organe officieux de la Fédération nationale catholique (FNC), présidée par le général de Castelnau ; et, là officiel et organique, du Centre de propagande des Républicains nationaux, dont le directeur est la vedette politique du journal : Henri de Kerillis³. Moralement, Pironneau est en tout premier lieu un proche de Castelnau, dans des « rapports quasi filiaux » avec cet ancien chef d'état-major de l'armée française dans la Grande Guerre – selon son biographe et petit-fils, Benoît Chenu⁴.

3. Au sujet de cette personnalité centrale de *L'Écho de Paris*, le lecteur pourra lire BOULIC Jean-Yves et LAVAURE Annik, *Henri de Kerillis. L'absolu patriote*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 1997.

4. CHENU Benoît, *Castelnau, le quatrième maréchal*, Paris, Bernard Giovanangelli, 2017. Thérèse Pironneau précise que la mère de Pironneau avait d'abord été la jeune veuve d'un cousin germain de Castelnau. Elle en avait eu une fille qui mourut à vingt ans au lendemain de son mariage, quand ses trois demi-frères étaient encore enfants : ils furent pour Castelnau comme des neveux de substitution.

Dans cette relation, l'engagement catholique est aussi fondamental que le patriotisme.

Né en 1879, le journaliste est d'une génération plus ancienne que de Gaulle mais les deux épouses sont plus jeunes et leurs familles se fréquentent – ce qui, pour les Pironneau qui n'ont pu avoir d'enfant, désigne leurs neveux (non moins proches des nombreux Castelnau). La documentation manque sur l'origine de leurs rapports mais les pièces privées du début de 1932 confirment le souvenir transmis du côté Pironneau, indiquant une connaissance nettement plus ancienne : elle remonte aux années vingt⁵.

« Jeune commandant, il m'exposait avec une autorité convaincante ses projets de refonte de l'armée française » : ce propos éditorial de Pironneau, célébrant le Libérateur et la victoire du 8 mai 1945, confirme l'ancienneté de la réflexion de l'officier et de l'admiration de son ami le journaliste – l'épithète « jeune » est comme un écho à la prédiction d'un destin de « grand chef » qu'il lui avait faite dans *L'Écho de Paris* du 31 mars 1932.

On voit là une personnalité d'une importance à l'époque considérable (aujourd'hui oubliée à la mesure de sa discrétion personnelle) se mettre au service spontané de Charles de Gaulle ; ce qui oblige à détailler ce qu'il lui apportait :

C'était en premier lieu son autorité de chroniqueur militaire (spécialité naturellement importante dans ces deux décennies d'après-guerre), le plus considéré de l'époque – et dans le journal le plus tourné vers cet objet parmi les grands titres de la presse. Elle reposait sur l'expérience et les relations militaires universelles, avec l'amitié de toute la future haute hiérarchie des années trente, qu'il avait accumulées dans sa responsabilité du *Communiqué* au Grand Quartier général, où Castelnau l'avait fait affecter à la suite d'une blessure. Ensuite sur Castelnau lui-même, l'ancien chef d'état-major général de la Grande Guerre, quoique privé du bâton de maréchal par raison politique ; et sur la confiance non moins affectueuse dont avait témoigné André Maginot à son égard.

Le second ressort de Pironneau était sa fonction (avec le titre exact) de secrétaire général de la rédaction de *L'Écho de Paris*, sous la direction de l'actionnaire principal Henry Simond et la haute autorité morale de Castelnau. L'appui du journal était un atout précieux pour qui en bénéficiait – comme le montre, depuis 1926, sa fidélité à Paul Reynaud, qui venait d'un milieu différent ; non pas *malgré* son lectorat politiquement et moralement typé, mais au contraire pour cette raison même : il actionnait un public impliqué et le faisait sur un mode militant, sans outrance mais

5. Depuis le livre cité, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne*, l'exhumation du cahier consignait les souvenirs de Thérèse Pironneau fait remonter le premier contact à une date non précisée au milieu des années vingt pour discuter d'un article de Pironneau qui avait frappé le capitaine de Gaulle.

sans concession. Au demeurant, le sérieux du journal dans son registre permettait à son audience de dépasser le cercle étroit d'une préférence politique : c'est à ses articles que l'homme de gauche qu'était René Cassin dit avoir pris connaissance du livre *Vers l'armée de métier*⁶.

Un troisième rayon d'action était encore plus large : celui des réseaux liés au journal soit directement, ceux de la FNC, ou d'une gamme politiquement plus étendue, du Centre de propagande de Kerillis ; ou indirectement : par porosité avec ceux du leader radical-unioniste Henry Franklin-Bouillon, ramifiés plus loin au centre de l'échiquier, rassemblant des personnalités et une trentaine de députés autour de l'idée d'Union nationale. Le public touché s'étendait jusqu'à celui, éventuellement « bonapartiste », des Jeunesses patriotes (avec qui toutefois les relations s'étaient dégradées dès 1934-1935, au profit des mouvements de masse du colonel de La Rocque, Croix-de-Feu puis Parti social français, dont le journal parut une sorte d'organe bis sympathisant).

Un dernier registre était comme une synthèse de toutes les facettes de Pironneau : l'ampleur de ses relations mondaines, culturelles, militaires, politiques, diplomatiques et plus largement internationales (voire dans les dynasties royales de pays alliés que ce fût par simple mondanité de représentation – ou plus en Yougoslavie). On aura l'occasion de revenir sur ces contacts internationaux à propos de différents articles.

On doit mettre à part la relation avec Paul Reynaud : née de la politique, elle était aussi une amitié personnelle, et, comme pour de Gaulle, la source de services rendus sans contrepartie par le journaliste. L'entente de l'officier et de l'ancien ministre fut organisée conjointement par Pironneau et le jeune Jean Auburtin – rencontré chez le colonel Mayer, mais qui connaissait Pironneau depuis longtemps, peut-être par relation de famille. On doit corriger son attribution usuelle à Auburtin exclusivement : Pironneau a d'abord, selon le souvenir de son épouse, présenté de Gaulle à Reynaud dans les locaux du journal, à une date qu'on ne peut préciser (entre la fin du printemps et l'été 1934) ; puis l'officier a eu vers la mi-septembre un rendez-vous au bureau de Reynaud, dont Gaston Palewski fut témoin mais qui fut écourté par une contrainte imprévue ; et put enfin avoir une réunion décisive, le 5 décembre 1934, après une relance à la fin d'octobre par Auburtin, qui remit à l'ancien ministre un exemplaire dédié de *Vers l'armée de métier*.

On détachera également les relations militaires et connexes de Pironneau : étendues à toute la haute hiérarchie, aux ministres de la Guerre

6. CASSIN René, *Les hommes partis de rien*, Paris, Plon, p. 73.

– au moins des gouvernements d'Union nationale ou de concentration⁷ de 1934 à 1936 –, aux présidents et membres importants de la Commission de l'armée de la Chambre, elle put servir de tampon – non sans mérite du journaliste : on verra dans les articles qu'il signait les occasions de heurts avec ses amis. Et ses archives familiales nous permettront de préciser son intercession auprès de Pétain au moment où un éditorial signé Pironneau allait annoncer la prochaine parution de *Vers l'armée de métier*.

La campagne : « tenir le pouvoir en haleine par l'aiguillon d'un grand organe de presse »

On ne déflorera pas dans cette introduction le contenu des articles « Pironneau »-de Gaulle : si l'objet central est l'urgence d'un corps professionnel, rapide, blindé et offensif, le contexte politique, diplomatique et géostratégique est aussi fondamental.

La cible rappelée par les *Mémoires de guerre* est « les pouvoirs publics » : leur devoir est de prendre en mains la défense nationale face à une Allemagne qui prépare la guerre. *L'Écho de Paris*, par qui de Gaulle et Pironneau entendent les « tenir en haleine », est le premier « grand organe de presse » à désigner aussi abruptement la menace : non seulement sous la signature du rédacteur en chef mais sous celles de toutes les plumes alliées, dont se détachent l'éditorialiste politique Henri de Kerillis, le chroniqueur de politique étrangère, Pertinax (André Géraud) et le général Tournès, ancien attaché militaire à Berlin. Devant l'urgence, de Gaulle et Pironneau entendent imposer une contrainte en cascade descendant du politique au militaire : sur « les pouvoirs publics », au sens du gouvernement, afin qu'ils imposent sans appel cette « armée mécanique » au haut commandement réticent. La dimension géopolitique a un intérêt en soi par le tableau réaliste qui est fait de la scène internationale, mais sa fonction première est d'argument face à l'inertie : le temps travaille contre la France et la sécurité de l'Europe. Cet appel au politique, martelé d'article en article pendant près de cinq ans, conduit à nous interroger sur l'allusion clausewitzienne qu'on y rencontre en octobre 1935 : la question est ouverte et intéressante.

Nous ne pouvons, dans ce recueil d'articles publiés de 1933 à 1937, nous étendre sur les prodromes. On se contente de les mentionner : après avoir déjà exercé sa réflexion stratégique à l'usage de Paul-Boncour depuis le printemps 1932, Charles de Gaulle semble avoir prémédité au plus tard

7. On trouve même dans l'agenda tenu par son épouse un dîner avec le radical avancé Pierre Cot, à côté d'alliés français (Pertinax) et anglais (Charles Mendl, colonel Heywood) de la campagne gaullienne. Il est vrai que la date (janvier 1936) est antérieure aux fortes polémiques suscitées lors du retour de l'intéressé au ministère de l'Air, dont Henri de Kerillis était un protagoniste dans *L'Écho de Paris*.

à la fin de cette année son entrée sur la scène publique par l'interposition de Pironneau⁸ : alors que la situation allemande devenait critique, avec une forte instrumentalisation du nazisme, alors en pleine ascension, puis la formation du gouvernement militariste du général von Schleicher (décembre 1932-janvier 1933).

La campagne de presse commence, avons-nous dit, en mars 1933, cinq semaines après l'arrivée d'Hitler au pouvoir : avant les articles de la plume personnelle de De Gaulle. Le feu est ouvert dans *L'Écho de Paris* du 8 mars, par l'éditorial Pironneau « de Pironneau », « Lettre ouverte à Monsieur Daladier », et la brève « Bibliographie » jointe : rendant compte du *Fil de l'épée* du commandant de Gaulle. C'est le premier de quinze articles du rédacteur en chef sur « La réorganisation de l'armée ». On ne peut être plus explicite sur une fin au service du jeune officier supérieur depuis ce 8 mars 1933, mais un clou supplémentaire est enfoncé le 18 juillet, lorsque Pironneau, publiant de longs extraits de l'article « Vers l'armée de métier » (paru en mai sous la signature de Charles de Gaulle dans la *Revue politique et parlementaire*), présente ce compte rendu comme concluant cette série.

Nous renvoyons à l'aperçu abrégé et analysé de cette entrée en matière en quinze articles, qui suit notre introduction. On y explique sa relative longueur et ses méandres de mars à juillet 1933. Ils importent moins que la précocité de l'alarme que sonnent ces articles et – alors qu'ils sont de la plume principale de Pironneau – que la concertation précoce de l'officier et du journaliste (dont les archives privées donnent des aperçus ultérieurs). Quatre ans et demi plus tard, la fin de la campagne est plus simple et immédiate. Le dernier article, du 31 août 1937, paraît quelques jours avant la prise de commandement, par le lieutenant-colonel de Gaulle, du 507^e régiment de chars, à Metz : ce poste, utile à ses preuves pratiques, a pour revers une moindre disponibilité, l'éloignement de la source d'information du SGDN, et surtout la rupture de la chaîne directe par laquelle il transmettait ses articles à Pironneau – d'autant qu'elle suivait une voie discrète depuis les menaces proférées en 1935 par le général Maurin, ministre de la Guerre, et le renvoi brutal du lieutenant-colonel Martin⁹,

8. L'indice le plus probant est l'annonce faite en novembre 1932 devant les amis du colonel Mayer (rapportée par Lucien Nachin) du projet de l'article « Vers l'armée de métier » pour la *Revue politique et parlementaire* : on montre plus loin que sa parution en mai 1933 fut entièrement coordonnée (jusque dans les temps de l'argumentation) avec les articles préambules de Pironneau.

9. Officier ayant fait une guerre exemplaire en 1914-1918, le lieutenant-colonel Martin était sous-chef du 2^e bureau de l'état-major de l'Armée depuis 1933. Désigné pour prendre la tête du bureau, il n'occupa cette fonction que deux semaines : une décision ministérielle provoqua son affectation comme stagiaire au 503^e régiments de chars, avant de lui attribuer le commandement d'un régiment dans l'Est. Les sources divergent sur l'origine de cette éviction brutale : le général Loizeau l'attribue à une licence donnée à un journaliste pour aller interroger le chef des services militaires de renseignements ; un officier proche du général Gamelin mentionne, pour sa part, l'arrestation en Allemagne du chef du 2^e bureau, pris en train de photographier des manœuvres militaires.

tout juste parvenu à la tête du 2^e bureau de l'état-major de l'Armée¹⁰ (EMA), en février 1935 apporta sans doute au protagoniste et à son double la preuve que les menaces ministérielles pouvaient ne pas rester vaines¹¹.

Les imprécations du ministre témoignaient surtout de l'irritation devant une campagne bien relayée. Si les articles Pironneau en étaient le fer de lance, elle s'articula sur une plus large mobilisation : les alliés et relais les plus notoires (au sens où ce peut être un peu vague...) méritent précisions ou éclaircissements. La hiérarchie instrumentale est restée jusqu'ici moins connue que les noms, au risque de surévaluer une relative périphérie ; ce pour quoi on commence par les plaques tournantes avant de revenir à la colonne vertébrale, paradoxalement moins connue, qu'étaient les articles signés du rédacteur en chef de *L'Écho de Paris*.

En dehors de Pironneau, les pôles majeurs se rattachent à l'entregent multiple du colonel Mayer, avec un chevauchement important en la personne de Jean Auburtin. Les principaux leviers de communication, d'importance inégale et de moment différent, sont identifiables. Le plus ancien (après Pironneau) s'exerça en direction du journal *L'aube*, qui donnait la parole à une aile gauche de la démocratie chrétienne. L'enquête qu'elle publia en novembre 1933 – dont une interview (anonyme) du commandant de Gaulle – venait du journaliste André Lecomte, appuyé par le député Philippe Serre : l'un et l'autre, membres de la Jeune République fondée par Marc Sangnier, nuançaient leur pacifisme sous l'influence plus réaliste du plan Paul-Boncour. En amont, le rôle du cercle d'Émile Mayer est bien établi : ils y appartenaient, comme la majorité des personnalités interrogées (dont Lucien Nachin, interlocuteur apprécié et relais éditorial de l'auteur du *Fil de l'épée*). En aval, l'effet fut un peu limité : *L'aube* mit longtemps à reconsidérer son pacifisme de principe, excessivement critique de la diplomatie, pourtant défensive, de Louis Barthou ; mais ils surent créditer le lieutenant-colonel de Gaulle de bonnes intentions en 1935, au regard de la réalité nouvelle, sans vraiment s'intéresser aux questions de défense. Et Serre fit une intervention tardive mais remarquée en faveur du projet « Reynaud » d'armée mécanique, en janvier 1937. Plus impliqués furent ensuite Jean Auburtin, surtout, puis Daniel-Rops. Le premier, connu de De Gaulle par Mayer (en mai 1934) était également un jeune ami (né en 1904, sans doute relation de famille) de Pironneau : leurs initiatives sont entièrement entrecroisées, à commencer par l'introduction du lieutenant-colonel auprès de Paul Reynaud dans l'automne 1934. Il fut d'autre

10. Par convention, l'expression « 2^e bureau » désignera par la suite le 2^e bureau de l'EMA.

11. Concrètement, les textes rédigés furent désormais transmis par les épouses (dans un salon de thé ou un parc...). Maurin en resta, selon la relation indulgente des *Mémoires de guerre*, à des « éclats épisodiques » contre l'usage du « porte-plume » Pironneau et du « phonographe » Paul Reynaud – même ce colonel Martin ne vit pas sa carrière entravée après cette mise au pas inquiétante.

part un « inlassable intercesseur », comme le qualifie Gilles Le Béguec, auprès d'hommes politiques dont certains de premier plan, et un relais dans les revues (*Revue des Sciences politiques, La Grande Revue, Revue hebdomadaire*) – dont de l'espèce relevant de ce qu'on a appelé rétrospectivement les « non-conformistes des années trente » (*L'homme nouveau*, de Georges Roditi). Écrivain de la même veine et directeur d'édition chez Plon (qui publia *La France et son armée*¹²), Daniel-Rops fut introduit en 1935 par Auburtin et, comme lui, un intercesseur multiple : dont, plus tard, auprès de la revue catholique *Temps présent*, où il publia au moins un texte de la plume anonyme de Charles de Gaulle... identifiée, sans préjudice d'autres articles. On voit que la campagne auprès de l'opinion fut une symphonie mettant en œuvre de nombreux instruments périphériques¹³.

Les relais dans le monde politique furent, de même, plus complexes que ce que suggère l'image prépondérante de Paul Reynaud. Ils furent dictés par l'opportunité au service des principes et de la cause. Au début de 1932, Pironneau et de Gaulle s'intéressaient au leader André Tardieu, incarnant une droite à la fois conservatrice, patriote et réformatrice et dont Reynaud avait été le vice-président du Conseil. Mais le retour du Cartel des gauches au pouvoir en juin 1932 les laissait sans relais (quoique non sans relations¹⁴) ; puis le gouvernement Doumergue né de la crise du 6 février 1934, avec Pétain à la Guerre et Tardieu ministre d'État, déçut rapidement de Gaulle – aussi bien par l'atonie du premier que par la dérive polémique du second, au surplus défavorable à son projet d'armée mécanique. Ce n'est donc qu'à l'automne 1934 que de Gaulle approcha Reynaud : il fut introduit conjointement par Pironneau, fort de son influence et de leur amitié politique, et par Auburtin qui le connaissait à un titre personnel. On voit que les démarches ne furent faites qu'à bon escient : un peu par défaut pour Reynaud, brillante personnalité mais que son non-conformisme, notamment en matière monétaire, isolait quelque peu à ce moment¹⁵. Si de Gaulle formula à diverses reprises son vœu de le voir accéder au ministère de la

12. GAULLE Charles de, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938.

13. On doit ajouter l'amitié de Rémy Roure, rédacteur en chef du *Temps*, le soutien du général Baratier, chroniqueur militaire du même organe, d'Émile Buré, rédacteur en chef de *L'Ordre*, de Charles Giron (du même journal, frère de Roger Giron, de *L'Écho de Paris*) ; le rôle actif de François Quilici, de l'agence Havas – qu'on rappellera sous les articles de 1935. Ils se retrouvent dans les relations utiles de Paul Reynaud et sont cités dans les *Mémoires de guerre* – et Baratier l'est à plusieurs reprises dans les articles de *L'Écho de Paris* ; sauf ce dernier, qui mourut en 1939, ils furent des gaullistes du temps de guerre. (Ce ne fut pas le cas du capitaine Christian Jayle, intermédiaire auprès de la *Revue des vivants* d'Henry de Jouvenel, pour un article de janvier 1934 sur l'armée de métier.)

14. Quoique non sans relations : on a cité Paul-Boncour (sans préjudice des critiques sévères de sa diplomatie par Pironneau, que de Gaulle partageait quant au fond). Le général Bourret, son chef du cabinet militaire puis celui de Daladier, était un ami personnel de Lucien Nachin...

15. De Gaulle approuvait la position monétaire dévaluationniste de Reynaud, qui scandalisait : il était « en train de se dévaluer » constatait de Gaulle devant Auburtin, avec un humour lucide.

Guerre, leur entente de la fin 1934 avait un but plus modeste, quoique pas moins stratégique : que Reynaud proposât son « armée mécanique » comme un projet de loi. Ce qu'il fit dans le grand débat militaire du 15 mars 1935, non sans se heurter ensuite à la mobilisation feutrée des porte-parole de l'État-Major¹⁶ – nous renvoyons aux notes les concernant sous le corpus des « quarante articles ».

On comprend que de Gaulle, qui eut une sincère, et vite amicale, admiration pour les qualités de Reynaud, savait ne pouvoir le jouer comme atout unique. Ce qu'il exprime dans les *Mémoires de guerre* (et qui apparaît dans sa correspondance, soucieuse qu'il soit « encadré aussi bien à gauche qu'à droite ») : « Je croyais bon que la mélodie fût jouée sur des instruments divers. » Les pendants de droite et de gauche qu'il cite sont : d'un côté le député conservateur Jean Le Cour Grandmaison (qui devint vice-président de la FNC en 1936) ; de l'autre Philippe Serre, Marcel Déat¹⁷ et Léo Lagrange. La mise en défense du pays imposait une posture d'impartialité¹⁸ : les noms soulignent le contournement forcé des grandes formations politiques ou au moins des appareils – et, certes, l'attention prêtée un instant par Déat ne fut qu'opportuniste. Sans souci d'une impossible exhaustivité, on peut relever d'autres noms encore : dans les *Mémoires de guerre*, citant les hommes de premier plan que leur auteur rencontra (Léon Blum, fort aimable mais évasif ; son ministre d'État, le radical Camille Chautemps...) ou dont il obtint plus positivement le soutien (l'ancien président de la République Alexandre Millerand, Paul-Boncour – à partir de 1935) ; ou les souvenirs d'Auburtin relatant son rôle de « poisson-pilote¹⁹ » : auprès du député républicain-socialiste Pierre-Olivier Lapie, du député de droite Édouard Frédéric-Dupont – sans préjudice de son rôle de relance auprès de la majorité de ceux qu'on a cités plus haut... On voit encore l'ouverture méthodique de l'éventail politique. On voit aussi que, si *L'Écho de Paris* est la colonne vertébrale de la campagne, ce tronc central fut entouré de larges frondaisons.

Au risque de surprendre, alors que la croisade pour les « divisions mécaniques » échoua très largement – pour le malheur du pays –, on doit constater un succès, au sens technique : la campagne gaullienne eut un réel écho. À défaut d'instruments de mesure, les signes donnés par les adver-

16. Nous distinguons l'état-major de l'Armée, organe de gestion et de commandement des forces militaires terrestres, de « l'État-Major », terme désignant alors les milieux dirigeants de l'Armée, entité collective aux contours imprécis.

17. Celui-ci, alors « néo-socialiste », appartenait clairement à la gauche et était membre du Comité de vigilance des intellectuels antifasciste.

18. On renvoie à l'éditorial « Pironneau »-de Gaulle du 23 mai 1936 – de la plume de De Gaulle –, qui confirme son attente ouverte indiquée par les *Mémoires de guerre* devant le gouvernement de Front populaire.

19. Nous empruntons cette judicieuse expression à Gilles Le Béguec.

saires ou les réticents en sont le meilleur test. Dans le grand débat parlementaire du 15 mars 1935, ce sont ces derniers, simplement méfiants – en l'espèce de Léon Blum et, plus hostile, Maurice Thorez –, qui nomment, comme suspect, le lieutenant-colonel de Gaulle, quand Reynaud et Le Cour Grandmaison s'abstiennent de le citer. Quatre jours plus tard, le directeur de *L'aube*, Francisque Gay, si hostile à *L'Écho de Paris* et à tous les nationalistes supposés, se flatte en relatant une interview – en réalité, écrite par de Gaulle pour l'homme politique, et qui citait le militaire – de Paul Reynaud dans un autre journal²⁰ : « À ce propos, nos lecteurs se souviennent sans doute de l'enquête d'André Lecomte (conscription ou armée de métier) à laquelle le colonel de Gaulle avait apporté une précieuse contribution. » Les lecteurs ne pouvaient guère s'en souvenir puisque l'article cité était anonyme, mais la fierté exprimée par Gay est significative, au-delà de sa propre évolution : le nom de Gaulle suscitait l'attention. On ajoutera des témoins neutres mais indiscutablement de gauche à cette époque, et venus d'une tradition pacifiste : René Cassin, déjà cité ; et le jeune journaliste de l'agence Havas qu'était Maurice Schumann – membre de la Jeune République, qui adhéra au Front populaire, il fit campagne pour le modéré Reynaud au second tour de l'élection de 1936 (certes contre un autre compétiteur de droite), en approbation du projet militaire gaullien. Quant aux adversaires du projet, leur irritation contre son auteur n'allait pas sans concessions reconnaissant, non sans une frappante amabilité rhétorique, son brio et son audience²¹. De la part des ministres Maurin et Fabry, elle donna lieu par ailleurs à des polémiques croisées très personnalisées, par plumes anonymes des deux côtés – et en toute connaissance de cause que la signature Pironneau couvrait l'insolent lieutenant-colonel ! De la part des deux sommités, elles allèrent jusqu'à se couvrir de ses arguments faisant mouche, en détournant leur sens²². Et elles rebondirent encore en 1937 dans une interview de Maurin plaidant sa cause rétrospective dans *Paris-Soir*, non sans une allusion perfide quoique non nominative au conseiller de Paul Reynaud.

Cet aperçu de la campagne pourrait presque être titré comme le dernier chapitre du *Fil de l'épée* : « Le politique et le soldat ». Elle semble s'inscrire dans le va-et-vient auquel de Gaulle dédie l'ironie d'un vers et demi de Musset :

20. Cette interview était, en fait, écrite (dans *Excelsior*) et devait tout à la plume de De Gaulle.

21. Les citations seraient trop longues. Voir LE BÉGUEC Gilles, THOMAS Jean-Paul et VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne. Le gaullisme précurseur, 1932-1940*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2020, p. 134. On en suivra la piste dans les notes accompagnant les « quarante articles »

22. Par exemple dans cet argument défaitiste de l'anonyme général X*** couvrant le ministre Maurin et son prédécesseur Fabry dans le *Mercur de France* d'avril 1936 : « Le corps d'élite spécialisé, l'armée de manœuvre et de choc, que l'on préconisait chez nous est réalisée... de l'autre côté du Rhin. »

...Ils iront deux par deux,
Tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte

Publié en 1932, *Le fil de l'épée* est d'un recul critique autant qu'équitable entre les deux. Mais c'est par le premier, le politique, qu'on doit commencer conformément à l'ordre des choses gaullien.

La scène politique intérieure : l'instabilité du pouvoir

Étant concentrés sur les enjeux diplomatiques et militaires, les « quarante articles » laissent au lecteur l'impression d'une période étale, lisse et sans aspérités²³ sur la scène intérieure. Il n'en est rien, évidemment. Il n'est guère possible de lire ces textes sans évoquer ce contexte, d'autant plus que leur publication s'inscrit dans une opération visant à impliquer les responsables politiques derrière leur objet stratégique : une réforme de l'armée, en un sens, une révolution des conceptions militaires.

De Gaulle a tracé un tableau très négatif de ce contexte, dans les premières pages des *Mémoires de guerre*.

Je voyais passer à la tête des ministères d'indiscutables valeurs et, parfois, de grands talents. Mais le jeu du régime les consumait et les paralysait. Témoin réservé, mais passionné, des affaires publiques, j'assistais à la répétition continue du même scénario. À peine en fonction, le Président du Conseil était aux prises avec d'innombrables exigences, critiques et surenchères, que toute son activité s'employait à dérouter sans pouvoir les maîtriser. Le Parlement, loin de le soutenir, ne lui offrait qu'embûches et déceptions. Ses ministres étaient ses rivaux. L'opinion, la presse, les intérêts, le tenaient pour une cible désignée de tous les griefs. Chacun, d'ailleurs – lui-même tout le premier – savait qu'il n'était là que pour une courte durée. De fait, après quelques mois, il lui fallait céder la place. En matière de défense nationale, de telles conditions interdisaient aux responsables cet ensemble de desseins continus, de décisions mûries, de mesures menées à leur terme, qu'on appelle une politique²⁴.

Sans doute ce tableau peut-il s'appliquer aussi bien à la situation de 1932-1933 – à une réserve près, que l'on verra plus loin – qu'à celle de 1954, date à laquelle il a été rédigé. Il s'agit bien pour l'écrivain de remettre en cause le parlementarisme dans son principe et son essence. De fait, la période qui suit les élections législatives de mai 1932, jusqu'au retournement de « majorité » de février 1934, se caractérise par une grande instabilité ministérielle. La présidence du Conseil est tour à tour confiée à toutes les personnalités dominantes du Parti radical ou d'un proche socialisme indépendant : Édouard Herriot (juin-décembre 1932), Joseph Paul-Boncour (décembre 1932-janvier 1933), Édouard Daladier

23. Sinon, par force, sur le « 6 février », aseptisé autant que possible par l'article du 11 février 1934.

24. GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre*, t. I : *L'appel*, op. cit., p. 4.

(janvier-octobre 1933), Albert Sarraut (octobre-novembre 1933), Camille Chautemps (novembre 1933-27 janvier 1934), Daladier à nouveau (29 janvier-7 février 1934). Sans doute ces chefs de gouvernement, loin d'être dénués de valeur, comme le reconnaît de Gaulle, sont-ils les victimes des causes, formant « système », énumérées par la citation ci-dessus : mise en cause permanente du chef du gouvernement, rivalités des ambitions personnelles, usage rituel de la démission pour résoudre les conflits.

Mais, de façon plus profonde, c'est l'absence de majorité véritable qui est la cause de ces crises à répétition. Des deux formules envisageables, clivage binaire (droite contre gauche), ou « concentration » (alliance du centre droit et du centre gauche), aucune n'est viable dans la Chambre de 1932. Les socialistes, alliés électoraux des radicaux, n'accordent leur soutien que de façon intermittente et provoquent la chute de plusieurs de ces gouvernements, alors qu'à droite s'opposent les partisans et adversaires de la « concentration », une fraction, assez réduite, suivant Tardieu dans sa tentative de mise sur pied d'un système bipartite, qui se révélera sans lendemain. Cela condamnait-il sans appel le régime, en soi ? La Troisième République avait su trouver une forme de stabilité dans les années vingt, sous les ministères Poincaré, mais elle était victime de la crise multiforme (économique, sociale, culturelle) qui accablait le pays : ce n'est pas ce régime qui la provoquait, c'est la crise qui l'affaiblissait, résume Serge Berstein²⁵. Il dépendait toutefois aussi de la force d'une personnalité (comme au temps de Clemenceau) : Poincaré avait eu celle de faire face, impavide, devant les états d'âme des régents de la Banque de France – dans ce contexte d'extrême sensibilité parlementaire, un seul eût pu faire chuter son gouvernement en démissionnant²⁶. Daladier n'aura pas cette force devant l'autorité des « grands chefs » militaires.

L'instabilité gouvernementale entraîne-t-elle une impossibilité pour les titulaires des portefeuilles ministériels d'entamer et de poursuivre une action sur le long terme ? Pour le ministère de la Guerre, l'explication ne vaut qu'à moitié. On constate à gauche une permanence des titulaires de ces fonctions. Paul-Boncour, ministre de la Guerre d'Herriot, devenu président du Conseil, confie en décembre 1932 ce portefeuille à Édouard Daladier, qui le conserve jusqu'au 28 janvier 1934. De façon plus fugitive, Pierre Cot reçoit le ministère de l'Air sous Sarraut, Chautemps et Daladier (ministère de 1934)²⁷ ; Guy La Chambre est sous-secrétaire d'État à la Guerre dans les ministères Daladier (de 1932), Sarraut, Chautemps et Daladier

25. BERSTEIN Serge, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard/Julliard, coll. « Archives », 1975, p. 32.

26. On pense à François de Wendel, qui ne concevait pas qu'on pût répudier la parité or de 1914.

27. Il le retrouvera dans les ministères Blum et Chautemps de juin 1936 à janvier 1938.

(de 1934)²⁸. Daladier, ancien combattant, lieutenant pendant la Grande Guerre, un Poilu de 14, confirmé à plusieurs reprises, incarne une continuité certaine dans ce ministère (qu'il retrouvera pour quatre années pleines de juin 1936 à mai 1940). Les insuffisances de son action ministérielle ne proviennent pas directement de l'instabilité systémique de la Troisième, mais plutôt de son caractère hésitant sous une façade énergique, de sa promptitude à chercher des solutions de conciliation bien « radicales » et de sa déférence marquée pour les hautes autorités militaires – dont la responsabilité n'est que plus écrasante. Cela étant dit, bien entendu, en tenant compte des énormes difficultés objectives diplomatiques, économiques et démographiques que connaissait alors le pays. Il est intéressant de comparer la citation précédente des *Mémoires de guerre* avec le jugement de Daladier (avec Gamelin) par de Gaulle dans une lettre de 1943 – que son caractère privé garantit contre une intention démonstrative :

Ce chef de gouvernement et ce chef militaire ont subi les effets d'un système général déplorable et dont ils étaient écrasés. Le fait est qu'il était devenu presque impossible de gouverner et de commander en France autrement qu'en apparence, dans la paralysie chronique de l'État. Il est vrai que M. Daladier, M. Gamelin, n'étaient pas assez forts et convaincus pour renverser eux-mêmes la vapeur. Mais je crois que l'ambiance universelle ne se prêtait aucunement à une pareille « révélation ». En aucun temps, ils n'eussent fait, ni l'un un grand homme d'État ni l'autre un grand homme de guerre. Mais les aptitudes qu'ils avaient se seraient, néanmoins, déployées sans la conjuration générale d'inertie et d'aveuglement²⁹.

On voit que si système il y a – à lire sa plume –, l'atmosphère morale dépasse une explication directe par l'instabilité des cabinets successifs. En revanche, elle peut être un sous-produit du dit système, ainsi qu'il le relève dans son article du 11 février 1934 : il y déplore qu'on n'ait pas placé le nouveau ministre (Pétain) « aussi à l'écart que possible, des luttes politiques et des chicanes parlementaires qui sont, hélas ! l'inévitable lot de tout titulaire d'un département ministériel proprement dit ».

À vrai dire, toute explication par un système est incomplète – quand même il aggrave les défauts parallèles du politique, le règne des « cotes mal taillées » ; ou du corps militaire : dont on ne doit attendre « qu'il se réforme lui-même ». De Gaulle n'ignore en rien le facteur naturel qui pèse sur ce temps : que « les peuples détestent la guerre... »

28. Il le sera de nouveau sous Chautemps et Blum en 1938, puis encore Daladier jusqu'en mai 1940.

29. GAULLE Charles de, *Lettres, notes et carnets*, éd. Philippe de Gaulle, vol. 3, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010, lettre à André Géraud (Pertinax), 17 mai 1943, p. 349-350. De Gaulle approuve son livre *Les fossoyeurs* (2 tomes, New York, Éditions de la Maison française, 1943) et le jugement accablant du volume *Pétain*, à la réserve de cette atténuation concernant Daladier et Gamelin, et plus encore Reynaud.

Des traités à 1933 : « Nous tenions le Rhin », nous avons « sacrifié aux chimères de la conciliation »

Les peuples détestent la guerre plus sincèrement qu'ils n'ont jamais fait. Les Français, surtout [...] Un tel état de l'opinion est par lui-même salutaire [...] Quant à l'ordre international que notre époque essaie de créer, se peut-il même concevoir sans une force militaire pour l'établir et l'assurer?

Écrites pour une conférence de 1927, ces lignes de Charles de Gaulle, reprises dans *Le fil de l'épée*, furent publiées par Pironneau dans *L'Écho de Paris* du 31 mars 1932, quelques mois avant la parution du livre³⁰. Elles ne faisaient que constater un dilemme. Le désir de paix était aussi puissant que vague. Les responsables devaient le traduire en termes réalistes : comment écarter la menace d'une nouvelle guerre. Toutes les options furent essayées successivement, en vain selon le bilan qu'on pouvait en tirer en 1933.

Si l'héritage de la victoire avait laissé l'apparence d'une toute-puissance française en Europe dans les années vingt, ces illusions étaient depuis longtemps dissipées lorsqu'Hitler parvint au pouvoir, au moins aux yeux de la haute hiérarchie militaire et des officiers renseignés. Les traités avaient un temps assuré à la France une situation exceptionnelle et garanti sa sécurité. Les clauses de Versailles privaient, en principe, l'Allemagne de toute possibilité de se doter de l'outil de la revanche : la Rhénanie définitivement démilitarisée, et occupée par les puissances victorieuses pour une durée de quinze années, son armée réduite à une force terrestre de cent mille hommes, sans composante aéronautique ou blindée, l'interdiction de toute conscription, accompagnée ou non d'un service militaire national, annihilaient en principe les bases de la menace allemande. À la demande des autorités belges, une convention militaire avait été négociée. Elle fixait les modalités d'une alliance militaire contre l'Allemagne : défense concertée des frontières françaises, belges et luxembourgeoises, mise au point lors de rencontres annuelles d'états-majors ; mobilisation simultanée et commune en cas de « prise d'armes générale » en Allemagne ; solidarité et défense mutuelle en cas d'agression allemande contre l'un ou l'autre des deux pays. On le mesure à la lecture de ses termes, cette convention, militaire par la forme – elle fut négociée par le maréchal Foch et le général Maglinse – contenait de solides garanties politiques.

Afin de renforcer la sécurité, divers accords avaient été passés avec des États créés ou agrandis par les traités, dans l'esprit d'alliances potentielles de revers. Les relations avec la Pologne ressuscitée furent forgées dans le contexte particulier de la guerre polono-soviétique. Une mission

30. Les deux citations reportées dans notre sous-titre ci-dessus sont, quant à elles, de *L'Écho de Paris* des 2 novembre 1933 et 19 septembre 1934 respectivement.

militaire française, commandée par le général Weygand, avait assisté le haut commandement polonais aux prises avec l'Armée rouge de 1919 à 1921. Cette collaboration avait débouché sur ce que l'on appelait par commodité « l'alliance franco-polonaise » constituée par un ensemble d'accords diplomatiques et militaires signés en 1921. Ils prévoyaient, notamment, l'obligation pour les deux contractants de se consulter mutuellement en cas de menace sur leurs territoires et leurs intérêts ou d'initiative diplomatique en Europe centrale et orientale, ainsi que des rencontres périodiques d'état-major. Cette entente était complétée par l'établissement de liens solides avec le nouvel État tchécoslovaque. Un traité d'alliance et d'amitié fut passé entre Paris et Prague en 1924, doublé par un échange de lettres entre ministres des Affaires étrangères : les contractants se promettaient mutuellement assistance en cas d'agression par un ennemi commun. La validité de ces textes fut réaffirmée à Locarno en octobre 1925, quand la France passa deux traités de garantie avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Toutefois, les multiples tentatives de Paris en vue de lier ces deux alliances de revers s'avèrent vaines tout au long de l'entre-deux-guerres : la méfiance entre dirigeants polonais et tchécoslovaques était avivée par les souvenirs de l'immédiat après-guerre – notamment, à Varsovie, la neutralité de Prague devant le conflit polono-soviétique, et le partage de la Silésie de Teschen entre les deux États nouveau-nés. Ils laissèrent des traces durables jusqu'au cœur des années trente, obstacles infranchissables au développement d'une coopération bilatérale sans arrière-pensées³¹. La France avait également passé deux traités d'amitié avec la Yougoslavie (mars 1926) et la Roumanie (juin 1926), partenaires depuis 1921 de la Tchécoslovaquie au sein de la Petite Entente, tournée contre les velléités révisionnistes de la Hongrie. Ces textes étaient cependant peu contraignants et, s'ils donnaient l'impression que Paris étendait son influence jusqu'aux Balkans, ils ne constituaient en aucun cas les bases d'alliances.

On voit que l'occupation du Rhin était une garantie plus réelle que ce jeu de revers d'une crédibilité inégale. Elle supposait toutefois une fermeté sans concession – dont l'ultime démenti fut l'évacuation anticipée de la dernière zone d'occupation (Mayence) en juin 1930 – et un effort militaire lourd à tenir pour un pays voulant très naturellement oublier la guerre.

La tension avait atteint son point culminant lors de l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique, en représailles au non-paiement partiel par l'Allemagne des réparations de guerre (1923-1924). L'alternative fut la « conciliation » vantée et mise en œuvre par Aristide Briand, ministre

31. À ce sujet, on relira avec profit : DAVION Isabelle, *Mon voisin cet ennemi. La politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, coll. « Enjeux internationaux », 2009.

des Affaires étrangères de 1925 à janvier 1932, à la veille de sa mort. Sous sa diplomatie, la France vit une garantie pérenne de sécurité dans le pacte rhénan signé à Locarno le 16 octobre 1925 : Berlin y reconnaissait solennellement les frontières établies au lendemain de la Grande Guerre, quoique seulement face à la France et à la Belgique – l’abstention quant à l’Est avait de quoi inquiéter la Pologne, réputée le plus consistant des alliés de revers présumés et dispersés. La procédure d’arbitrage instaurée en cas de différends obligeait de surcroît à attendre de longs délais avant d’aider un allié agressé. Les écrits personnels du général Weygand³², notamment, témoignent que les militaires gardaient de fortes réserves quant à la garantie qu’apportait ce pacte. Certes l’Allemagne renonçait-elle à protester contre les clauses occidentales de ce qu’elle appelait le « Diktat » de Versailles, y compris contre la démilitarisation définitive de la Rhénanie. Italie et Royaume-Uni se portaient garants du respect des engagements contractés par les signataires. Paris espérait ainsi pouvoir compter sur le soutien britannique en cas de nouvelle attaque allemande. En fait, en l’absence de toute alliance solide avec Londres, Locarno n’impliquait que de loin la Grande-Bretagne dans la sécurité de la France.

Dès le début des années trente, la situation internationale de la France s’est dégradée comme avec son consentement. Une interprétation extensivement contraignante de l’article 8 du traité de Versailles, qui posait un principe futur du désarmement général³³, avait pavé la voie – alors que la simple sécurité de la France ne lui paraissait pas garantie³⁴ – à la Conférence du désarmement : préparée depuis des années, elle s’ouvre à Genève le 2 février 1932³⁵. Les États-Unis et la Grande-Bretagne misent sur un désarmement terrestre général pour assurer la paix, en bridant une France qu’ils soupçonnent de nostalgies hégémoniques... et surtout pour accompagner la réduction vertigineuse qu’ils ont d’ores et déjà opérée dans leur budget militaire. L’Allemagne réarme en sous-main depuis longtemps et réclame l’« égalité des droits » : par la réduction qu’elle exige des autres et l’augmentation symétrique de ses armements. La France, réputée première puissance militaire du continent européen, fait figure d’accusée. Elle a beau mettre en avant le potentiel d’une Allemagne industrielle peuplée de 65 millions d’habitants et la nécessité d’assurer préalablement sa sécurité par des accords d’assistance mutuelle automatique en cas d’agression, elle

32. WEYGAND Maxime, *Le « journal » du général Weygand, 1929-1935*, éd. Frédéric Guelton, Montpellier, UMR 5609 ESID-université Paul-Valéry, 1998.

33. L’article 8, relevant du pacte de la SDN, n’établissait aucun délai. L’implicite dudit pacte était la garantie de la sécurité.

34. Même aux yeux de Briand (plus lucide que ses admirateurs...), de Herriot, Paul-Boncour, qui négocient à Genève avec la conscience qu’ils doivent sortir d’un piège.

35. VAISSE Maurice, *Sécurité d’abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Paris, A. Pédone, 1981.

est prise dans le piège qu'elle a accepté. Au terme de la première année de négociations, pressé par les Britanniques, le président du Conseil Édouard Herriot cède l'« égalité des droits » à l'Allemagne et aux autres puissances désarmées par les traités. Plusieurs projets sont examinés par les grandes puissances en 1933 : ils ne débouchent que sur le départ de l'Allemagne de la conférence et de la SDN le 14 octobre 1933. Ainsi Berlin, sans pour autant dénoncer ouvertement le traité de Versailles, refuse ostensiblement, sous l'œil compréhensif de Londres, de soumettre les modalités de son réarmement – car c'est de cela qu'il s'agit, en réalité – à un accord diplomatique. En retour, la France, adoptant furtivement « une attitude nette et ferme³⁶ », affirme le 17 avril 1934 qu'elle assurerait sa sécurité par ses moyens propres ; et que, si elle est disposée à revenir à la table des négociations à Genève, elle n'entend pas désarmer pendant que l'Allemagne réarme.

1933 : « Tous les renseignements sur ce qui se passe dans le Reich sont unanimes [...] l'Allemagne se prépare à la guerre »

Cet avertissement est lancé par de Gaulle sous la signature de Pironneau dans *L'Écho de Paris* du 20 octobre 1933. (Mais les plumes autorisées du journal – Kerillis, le général Tournès et Pironneau lui-même – l'ont déjà annoncé dans les semaines suivant l'arrivée d'Hitler, longtemps avant tous les autres.)

Si de Gaulle saisit l'opportunité que lui offre son ami le rédacteur en chef, c'est aussi pour alerter plus systématiquement l'opinion sur la dégradation de la sécurité extérieure. Placé en 1933 à la tête de la section chargée des études générales de défense nationale, il reçoit communication des notes produites par le 2^e bureau, chargé de l'analyse du renseignement sur les puissances étrangères. Ce dernier dispose d'informations abondantes et saisit parfaitement les modalités du réarmement allemand, même s'il a tendance à en exagérer la régularité et le rythme. Il faut ainsi souligner l'influence du 2^e bureau sur les conceptions stratégiques et diplomatiques du lieutenant-colonel de Gaulle qui s'avère, sur ce plan et à la lecture des articles publiés dans *l'Écho de Paris*, bien moins « hérétique » qu'en matière tactique et opérationnelle. La lecture réaliste des relations internationales, impliquant que la sécurité de la France devait être assurée par ses armes et celles de ses alliés, et non par les mots prononcés à la tribune de Genève ou par quelque traité général, est commune au 2^e bureau et à

36. Article du 24 avril 1934. On sait que cette fermeté se limite au temps du ministère de Louis Barthou aux Affaires étrangères : il se termine par son assassinat au côté du roi Alexandre de Yougoslavie en octobre 1934.

de Gaulle. À l'image des officiers de l'EMA, il rejette donc l'« illusion d'une paix organisée » – comprendre : d'une pacification durable des relations internationales en Europe garantie par la Société des nations (SDN) – et souligne la pertinence d'une « politique d'alliances ». À partir de l'accession au pouvoir d'Hitler, le 2^e bureau n'a de cesse de souligner tant les buts de la politique hitlérienne – certaines notes citent *Mein Kampf* et en déduisent l'inébranlable volonté d'Hitler d'abattre l'« ennemi héréditaire » français – que les moyens dont le Reich se dote en vue de les atteindre. Toutefois, ces avertissements, parfois excessivement alarmistes au regard du moment, ont été souvent négligés ou rejetés par nombre de responsables politiques – notamment par Édouard Herriot, Édouard Daladier ou Pierre Laval –, ou de diplomates du Quai – tel René Massigli –, les uns et les autres soupçonnant l'EMA de vouloir justifier par ces avertissements des demandes toujours croissantes de crédits d'armement. Les « quarante articles » reprennent ainsi nombre d'analyses du 2^e bureau. En les portant à la connaissance d'un large public, Charles de Gaulle et André Pironneau entendent avertir une opinion publique naturellement soucieuse de ne pas revivre la saignée de 1914-1918.

À partir de 1933 et, plus encore de 1935, l'ensemble des socles sur lesquels reposait la sécurité française s'effritent, pour finalement se dissoudre. L'élément majeur de la dégradation est le réarmement allemand. Le départ de la Commission interalliée de contrôle en 1927 puis l'évacuation anticipée de la Rhénanie ont laissé le champ libre aux dirigeants allemands qui souhaitent, dès avant l'accession d'Hitler à la chancellerie, restaurer, au moins dans une certaine mesure, la puissance militaire du Reich en violation du traité de Versailles. Dès la première moitié des années vingt, l'Allemagne avait établi une collaboration militaire secrète avec Moscou, qui lui permettait, notamment, d'entraîner ses cadres au pilotage d'avions de guerre et de chars et au maniement des armes chimiques dans des camps d'instruction construits en URSS. À partir de la seconde moitié des années vingt, les autorités nationales allemandes et régionales prussiennes mettent sur pied un dispositif de mobilisation camouflée de milices, recrutées dans les nombreuses associations nationalistes ou de vétérans, sur les frontières méridionales et orientales – le Grenzschutz. Il implique l'encadrement et l'entraînement des volontaires par des officiers et sous-officiers en retraite ou réservistes, la constitution de dépôts clandestins de matériels militaires et la mise au point d'un dispositif opérationnel en cas de violation de la frontière par les troupes d'un pays voisin. Enfin, à partir de 1928 et surtout de 1932, les autorités allemandes lancent différents projets de restructuration et de développement (Umbau) de la Reichswehr, avec pour objectif de doubler le nombre des divisions du temps de paix, au mépris du traité de Versailles.

L'arrivée au pouvoir des nazis est une étape majeure de la politique de réarmement de l'Allemagne : la volonté déterminée d'Hitler de permettre à l'Allemagne de conduire une nouvelle guerre est affirmée hors des déclarations publiques³⁷ ; il entreprend de réaliser les projets antérieurs avant de les amplifier. Les dépenses d'armement doublent de l'exercice budgétaire 1932-1933 à 1934-1935, tandis que la production industrielle croît de 16 % en moyenne en 1933-1936 et que la production d'armements augmente constamment – quoiqu'avec des ratés, la mobilisation de l'industrie au service des desseins de conquête du Führer prenant souvent un tour chaotique. Ce réarmement se manifeste de façon visible, en tout cas aux yeux du 2^e bureau, par la création continue de nouvelles unités d'active et par une instruction accrue des réserves. En octobre 1934, Hitler fixe la composition de l'armée allemande du temps de paix à 21 divisions d'infanterie (DI), 2 divisions de cavalerie (DC) et une division rapide. En outre, le caractère militaire de la Landespolizei – « police régionale », normalement destinée au maintien de l'ordre – est renforcé : séparée des autres forces de police, encasernée, entraînée militairement et dotée de matériels tels que des mitrailleuses, elle doit être placée sous les ordres des autorités militaires en cas de mobilisation. De plus, la défense de la frontière occidentale est organisée. Selon les directives de Blomberg émises dès 1933, en cas d'incursion française ou franco-belge, il est prévu que la Landespolizei et les milices nazies – Sturmabteilung³⁸ (SA), Schutzstaffel³⁹ (SS) et Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps⁴⁰ (NSKK) – opposent une résistance retardatrice, notamment à base de barrages, tandis qu'une ligne d'arrêt serait établie sur la ligne Roer-Rhin-Forêt Noire. L'année 1935 marque une nouvelle étape. Le 9 mars Hermann Goering reconnaît que l'Allemagne possède une aviation militaire. Hitler proclame officiellement son réarmement et fixe publiquement l'objectif d'une armée d'active de 36 DI. Pour obtenir les effectifs nécessaires, la conscription est rétablie le 16 mars 1935, sous l'insolente hypocrisie de riposter à l'allongement, la veille même,

37. L'on peut mentionner, par exemple, l'extraordinaire monologue d'Hitler quatre jours après son accession à la Chancellerie devant les chefs de la Reichswehr lors d'un dîner chez le général von Hammerstein (écarté peu après). Le compte rendu, transmis à Moscou par la fille du général, demeure dans les archives ex-soviétiques (LOPEZ Jean et OTKHMEZURI Lasha, *Barbarossa. 1941. La guerre absolue*, Paris, Passés composés/Humensis, 2019, p. 17-22).

38. La SA constituait initialement l'organisation paramilitaire de masse du parti nazi. Elle compta jusqu'à trois millions d'hommes à son apogée au premier semestre 1934, avant de connaître un déclin marqué après la Nuit des Longs couteaux et l'élimination de son chef Ernst Röhm.

39. Subdivision de la SA, la SS se distinguait dès l'origine par un recrutement plus sélectif. D'un effectif de 50 000 hommes en 1933, elle joua un rôle décisif lors de la Nuit des Longs couteaux, et en tira directement profit en s'émancipant de la SA et tenant la première place dans la mise en œuvre de la politique nazie.

40. Le NSKK, fondé en 1931, constituait la composante motorisée des milices du parti nazi. Subdivision de la SA à l'origine, il devint après la Nuit des Longs couteaux un corps indépendant.

du service militaire français. Sa durée en Allemagne, fixée à une année à partir du 1^{er} octobre 1935, est doublée un an plus tard. On procède par ailleurs dès l'été 1935 à l'intégration des forces de la Landespöizei au sein de la Heer – exception faite des 30 000 policiers de la zone démilitarisée rhénane qui conservent, un temps, leur statut. Trois divisions blindées sont créées à l'automne 1935. Le 7 mars 1936, enfin, les troupes allemandes entrent en Rhénanie, rétablissant ainsi la souveraineté allemande sur la totalité du territoire. À partir de l'été 1936, le Grenzschtutz est remplacé par des divisions de Landwehr composées de réservistes, à l'image de celles qui avaient pris part aux combats dès l'été 1914.

Des clauses militaires du traité de Versailles, il ne reste rien au terme de l'année 1936. Mais la scène politique intérieure bouillonne un peu loin de ce contexte.

La scène intérieure, du tumulte à l'Union nationale dans l'aboulie (1934-1936)

Avec la crise du début de 1934, la quinzième législature (1932-1936) aborde la deuxième moitié de son existence. On connaît les étapes de la crise dite du « 6 février 1934 », qui voit de violentes émeutes, repoussées à grand-peine, jusqu'aux portes même de la Chambre : à l'origine, un fait divers crapuleux, révélé le 24 décembre 1933, dit « du Crédit municipal de Bayonne », mettant en cause l'escroc Stavisky, qui se suicide avant son arrestation le 20 janvier, puis, de proche en proche, des personnalités (secondaires) du Parti radical; la démission de Chautemps, remplacé par Daladier le 29 janvier; de constantes manifestations orchestrées par des groupes de droite, d'inspirations très variées, appuyés par des organisations d'anciens combattants; à la suite du renvoi par Daladier du préfet de police, Jean Chiappe, soupçonné de montrer trop de modération dans la répression des troubles de la rue par sympathie pour la droite, une manifestation tournant à l'émeute le soir du 6 février, mais qui n'empêche pas la nuit suivante l'investiture de Daladier; enfin, le lendemain, la démission de Daladier, accusé d'avoir fait tirer sur les manifestants (une quinzaine de morts), et la formation d'un gouvernement de « concentration », dominé par le centre droit, confié à Gaston Doumergue, ancien président de la République. Un changement de majorité donc, mais pas de régime politique.

Sur cette crise, on ne dispose pas d'un exposé explicite des sentiments de nos deux protagonistes. *L'Écho de Paris* du 11 février 1934 avance une cause explicative de l'émeute.

À considérer l'ensemble des événements qui ont amené la chute sanglante du Cartel, on s'aperçoit qu'au fond de tout il y a le réveil du sentiment national

français. [...] Si le scandale Stavisky mettant à nu les tares du régime fut la cause immédiate du revirement, celui-ci était depuis longtemps préparé par l'inquiétude et la colère du pays devant les abandons de notre politique extérieure et le désarmement consciemment perpétré de notre Défense nationale.

L'explication reste partielle : l'auteur ne s'attarde guère sur les autres causes qui pourraient expliquer l'émeute (sociales, morales, etc.), alors qu'il met en valeur le sentiment patriotique froissé par la politique d'« abandon » (entendre : la politique briandiste de conciliation). Cette appréciation, au demeurant, est sans doute exacte pour la majorité des anciens combattants participant à la journée du 6 février; elle est moins vraie pour certains de leurs leaders, comme pour les chefs de groupes antirépublicains ou antiparlementaires (au sens fort), dont le comportement se révéla purement et simplement factieux⁴¹. L'explication montre surtout une focalisation sur les problèmes extérieurs et la défense nationale et le parti pris de se concentrer sur cette question primordiale, conformément à la ligne éditoriale des « quarante articles ».

Cette volonté de circonscrire l'enjeu est soulignée pour nous par la comparaison avec un écrit privé de Charles de Gaulle : c'est une pensée de portée politique plus générale qu'il exprime dans une lettre du 8 juin suivant.

Depuis février où le volcan a fait éruption, tout est en déséquilibre. En réalité c'est bel et bien le début d'une révolution. Qu'en sortira-t-il? À mon humble avis un renforcement ou mieux une restauration de l'ordre, mais non sans beaucoup de secousses qu'il nous faudra traverser. En tout cas, la vieille République des comités, des élections, des faveurs est à l'agonie. Nous entrons dans une espèce de 48 à rebours. À mon sens toute la question consiste en ceci : que le changement s'accomplisse sans entraîner trop de victimes et sans nous amener l'invasion⁴².

Concernant le maintien de l'ordre, il ne fait guère de doute que le lieutenant-colonel de Gaulle vise toute agitation, qu'elle soit de droite ou de gauche. « Demain, dans le tumulte qui monte (Front commun ou Ligues) comment empêcher l'anarchie, peut-être la guerre civile, sans une force publique adéquate? », écrit-il à Reynaud un an plus tard⁴³. Fort lucidement, il constate la fin de la vieille « République radicale », celle des « comités », qui serait remplacée, les années suivantes, par un régime d'exé-

41. Surtout la Solidarité française, de François Coty, et l'Action française, fédérées deux mois plus tard dans un Front national, et les Jeunesses patriotes qui leur sont associées : *L'Écho de Paris* acte en 1935, de la plume de Kerillis au nom du journal, la distance creusée avec ce mouvement de Pierre Taittinger et son « aile fascisante » – l'historique qu'il fait de leur dérive inclut février 1934 mais remonte plus loin.

42. Charles de Gaulle au capitaine Christian Jayle, 8 juin 1934, dans *Lettres, notes et carnets, op. cit.*, vol. 1, p. 760.

43. Charles de Gaulle à Paul Reynaud, 28 juin 1935, *ibid.*, p. 781.

cutif renforcé, grâce au système des « décrets-lois », inauguré sans troubles excessifs. L'effondrement ultérieur du régime découlera de son incapacité à intégrer les nécessités d'une défense nationale vraiment efficace plus encore que d'une impossibilité intrinsèque d'adaptation.

La deuxième partie de la 15^e législature se déroule dans une stabilité plus grande. Dans le cadre de l'« Union nationale », qui regroupe la droite, le centre droit et les radicaux, des hommes du centre droit se succèdent de façon régulière : Gaston Doumergue (février-novembre 1934), Pierre-Étienne Flandin (novembre 1934-mai 1935), Pierre Laval (juin 1935-janvier 1936), à l'exception d'un court intermède Fernand Bouisson, du 1^{er} au 4 juin 1935. Au ministère de la Guerre, ces gouvernements renouent avec une tradition tombée en désuétude sans être tout à fait oubliée : la nomination de militaires à ce poste. Doumergue nomme le maréchal Pétain qui se montre peu enclin à la nouveauté, plus soucieux de détails que de vues d'ensemble, plutôt « taiseux » et solidaire de la politique menée par le gouvernement⁴⁴. Irrité par la démission de Doumergue, il refuse toute fonction gouvernementale. Le général Louis Maurin lui succède sous Flandin. Laval nomme une personnalité issue du milieu militaire, Jean Fabry, lieutenant-colonel de réserve – par interruption de carrière, étant grand mutilé (il a perdu une jambe pendant la Grande Guerre) –, ancien président de la commission de l'Armée, qui siège à la Chambre au centre droit. La chute de Laval, remplacé par le radical Sarraut, président du Conseil de janvier à juin 1936, ne marque pas de rupture dans ce domaine, puisque Maurin revient à la Guerre durant ces six premiers mois de 1936.

Contrairement à la période précédente, cette phase est marquée par de grands débats parlementaires sur les questions de défense nationale, suscités par le thème du réarmement allemand, de plus en plus présent à partir de 1933 : le 9 novembre de cette année, Georges Mandel, au cours d'un débat sur la politique extérieure, prononce un mémorable discours sur ce thème. Les 14 et 15 juin 1934, les députés, débattant des travaux concernant l'achèvement de la ligne Maginot, discutent de la politique militaire défensive et de l'efficacité de la ligne fortifiée, ainsi que de la durée du service militaire et du recrutement de soldats professionnels, sans qu'un projet nouveau soit présenté. Le 15 mars 1935, les députés parlent du maintien sous les drapeaux d'une fraction des conscrits de 1935, conformément à la loi de 1928, qui le prévoyait à titre exceptionnel. Paul Reynaud, qui est un des leaders de la droite, en profite pour faire valoir un projet d'armée professionnelle, équipée de chars lourds, apte à enfoncer le front ennemi, arme de choc combinant la puissance et la vitesse. Ce projet n'est

44. VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014, p. 231 sq.

autre que celui du lieutenant-colonel de Gaulle, martelé dans *L'Écho de Paris* sous la signature de Pironneau : il est entré en contact avec Reynaud quelques mois plus tôt. Il n'est guère soutenu, les uns affirmant leurs espoirs dans la sécurité collective, les autres dans la ligne fortifiée défensive dont l'édification touche à son terme. Et beaucoup, pour des raisons variées (crainte d'une armée prétorienne et risque de fracture au sein de l'armée nationale, peur de voir l'instrument se transformer en outil offensif, ce que refusent unanimement les députés, de droite comme de gauche), repoussent l'idée même d'« armée de métier ».

Paul Reynaud dépose son contre-projet le 28 mars 1935. Ce texte tend à la constitution d'un « corps spécialisé », composé de six divisions cuirassées lourdes et d'une division légère où serviraient des hommes recrutés par contrat. Progressivement formées, leur constitution serait achevée le 15 avril 1940. Examiné en commission de la Chambre, il reçoit un accueil mitigé de la part de son président, Jean Fabry, un modéré du centre droit. Début juin, le rapporteur sur le recrutement de l'armée, le radical Jean Sénac, se montre carrément hostile à la constitution d'un corps spécialisé : il a contre lui « la logique et l'histoire », écrit-il – consignait en fait les mots assenés en mai 1935 par le général Maurin devant la commission –, et est le fruit des rêveries de « fervents admirateurs de nos gloires passées » détachés des réalités. En décembre, le projet est définitivement écarté⁴⁵.

On doit souligner un constat : les carences proprement dites viennent en premier lieu de la corporation militaire installée dans le fauteuil ministériel. En revanche la bride qu'on lui lâche – sans même voir la bête avancer – est cohérente avec l'aboulie diplomatique, et plus généralement gouvernementale et parlementaire, devant une réalité stratégique.

La France, « ... dont la frontière est si vulnérable et les alliés si exposés et dispersés... », dans l'Europe des années trente

Suivre la campagne de Gaulle-Pironneau revient à lire une histoire critique des alarmes, déboires et timides sursauts français sur le fond diplomatique et militaire de ces années⁴⁶.

Infructueuse à Genève, où la tentative d'obtenir des garanties en matière de sécurité préalablement à tout accord de désarmement se heurte à la réticence des Britanniques, la diplomatie française est d'une activité pas toujours cohérente sur d'autres fronts en 1933-1934. À ses ouvertures

45. Archives nationales (AN), 74/AP/12, contre-projet Reynaud et rapport Sénac sur « le recrutement de l'armée » du 7 juin 1935.

46. Notre sous-titre ci-dessus cite l'article « Pironneau »-de Gaulle du 24 avril 1934, annonçant la parution prochaine du livre *Vers l'armée de métier*, par le lieutenant-colonel de Gaulle.

vagues pour apaiser la scène, Mussolini répond par son projet de « Pacte à Quatre » devant lier Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni : signé le 15 juillet 1933, semblant créer un directoire des affaires européennes, il est mal reçu par les « petits » pays au sein de la SDN. Mais Paris, allant au-devant des objections de ses alliés d'Europe centrale et orientale, l'a fait expurger de l'article 2 qui tendait à la révision des traités – en fait le seul but, déstabilisateur, de Mussolini⁴⁷. Au même moment, sur la base de la signature le 29 novembre 1932 d'un pacte de non-agression franco-soviétique, Paris procède à un rapprochement avec Moscou⁴⁸. L'URSS s'y montre d'autant plus disposée qu'elle interprète l'arrivée d'Hitler au pouvoir comme une menace – les relations militaires qui unissaient la Reichswehr et l'Armée rouge sont progressivement rompues au cours de l'année 1933. Ce rapprochement prend la forme de la nomination d'un attaché militaire à Moscou en février 1933, suivi d'un voyage d'Édouard Herriot en août et du ministre de l'Air Pierre Cot en septembre – l'un et l'autre ardents partisans de l'alliance soviétique. Indifférent au changement politique français consécutif au 6 février 1934, le rapprochement culmine cette année-là : le modéré Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères du 9 février à son assassinat le 9 octobre 1934, propose à l'URSS de prendre part à un « Locarno oriental », pacte de garantie des frontières et d'assistance mutuelle unissant la France et les États d'Europe centrale et orientale, dont l'Allemagne. Il entend en fait couvrir des procédures multilatérales de la SDN, dans laquelle l'URSS est admise en septembre, un pacte de sécurité fondamentalement franco-soviétique. Toutefois, cette période contient en germes des évolutions tendant à affaiblir la position internationale de la France. La première vient de la Pologne : par la voix de son ministre des Affaires étrangères, le colonel Beck, elle a protesté durement contre le « Pacte à Quatre », et s'est encore plus sentie négligée de n'avoir pas été conviée parmi les grandes puissances parties de ce « concert européen » ressuscité. Elle signe avec l'Allemagne une déclaration de non-agression le 26 janvier 1934, sans en informer au préalable la diplomatie française. La confiance est rompue entre Paris et Varsovie, à quoi s'ajoute le refus par cette dernière, hostile à toute composition avec l'URSS, de prendre part au « Locarno oriental » : la Pologne rejoint ici la position de Berlin.

47. Pour une vue plus large au sujet des relations franco-italiennes dans les années trente : PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible. Diplomatie et outil militaire dans les relations franco-italiennes*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2004.

48. Au sujet des relations franco-soviétiques et de leur rôle dans l'Europe des années trente : NARINSKI Mikhaïl, RÉAU Élisabeth du, SOUTOU Georges-Henri et TCHOUBARIAN Alexandre (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*, Paris, PUPS, coll. « Mondes contemporains », 2005 ; VIDAL Georges, *Une alliance improbable. L'armée française et la Russie soviétique, 1917-1939*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015.

L'année 1935 s'ouvre sur une victoire de l'Allemagne. La population de la Sarre, placée sous statut international pour une période de quinze ans par le traité de Versailles, doit se prononcer par plébiscite : maintien de ce statut, rattachement à la France, ou à l'Allemagne : cette dernière option est votée le 13 janvier à une majorité de 90 % des votants ; Laval, successeur de Barthou au Quai d'Orsay, ne fait rien pour soutenir les partisans du statu quo⁴⁹. Ce succès allemand est suivi deux mois plus tard de la proclamation officielle du réarmement terrestre et aérien de l'Allemagne. Certes, dirigeants britanniques, français et italiens se réunissent-ils du 11 au 14 avril 1935 à Stresa et condamnent la violation unilatérale des traités. Mais la partie britannique rejette la proposition française de dépôt d'une plainte contre l'Allemagne devant le Conseil de la SDN. Pis, la Grande-Bretagne signe avec l'Allemagne, dans la foulée, de sa seule initiative et sans se concerter avec la France, un accord naval autorisant le Reich à augmenter sa flotte de guerre bien au-delà de ce que lui autorisait Versailles. C'est valider la stratégie allemande de réarmement en dehors de toute négociation multilatérale.

La France espère toutefois quelque succès à Rome et à Moscou. Les négociations initiées en 1934 et finalisées par la signature des accords de Rome le 7 janvier 1935 apurent des contentieux anciens entre les deux capitales latines, ouvrant la voie à une entente, voire à une alliance franco-italienne que Mussolini semble alors appeler de ses vœux. À la fin du mois de juin, le général Gamelin, chef de l'armée de terre française, rencontre à Rome son ami le maréchal Badoglio, chef d'état-major des forces armées italiennes : ils établissent ensemble les modalités générales d'une action commune des forces militaires françaises et italiennes en cas de conflit sur le Rhin ou de menace pour l'indépendance ou l'intégrité de l'Autriche. Cette idée d'alliance restera illusoire : Pierre Laval, soucieux de ne pas engager la France en cas de conflit germano-autrichien ou rendu prudent par les rumeurs d'offensive prochaine de l'Italie en Éthiopie – confirmées de façon relativement explicite par Mussolini lors de son entretien à Rome en juin 1935 avec le général Gamelin – refuse d'aller plus avant. Il procède de même avec l'URSS. L'échec assez prévisible du « Locarno oriental » a conduit la diplomatie française à envisager, au moins dès le mois de mai 1934, la signature d'un pacte d'assistance mutuelle avec l'URSS seule. C'est chose faite le 2 mai 1935, mais Laval, qui signe ce pacte avec Staline, l'a expurgé auparavant de tout engagement ferme d'assistance militaire à l'URSS. Les conversations d'état-major franco-soviétiques qui, seules, auraient pu « donner des dents » au pacte, promises par le ministre français à son hôte du Kremlin, n'auront jamais lieu. Craignant sans doute que la Russie des

49. Sur Pierre Laval et sa politique étrangère, l'on consulera avec grand intérêt la très riche et récente synthèse : MELTZ Renaud, *Pierre Laval, un mystère français*, Paris, Perrin, coll. « Biographie », 2018.

Soviets n'entraîne, à l'instar de la Russie des Romanov, la France dans un conflit européen, Laval refuse, là aussi, de nouer une véritable alliance. En outre, la signature de ce pacte d'assistance mutuelle divise profondément, plus encore que celle du pacte de non-agression de novembre 1932, la classe politique française alors imprégnée d'un anticommunisme diffus. Faut-il y voir une explication du silence (relatif, non sans allusions) des articles « Pironneau »-de Gaulle sur cette question ? – leur objectif essentiel est de transcender les clivages partisans pour argumenter le plus largement possible l'urgence de réarmer la France⁵⁰. Toutefois, *L'Écho de Paris* ne s'est pas privé, par la voix pas moins anticommuniste d'Henri de Kerillis, de montrer les promesses alléchantes de la puissance militaire soviétique – Pironneau est directement impliqué dans cette célébration anticipée de la potentielle alliance de revers, photographié avec Kerillis s'appêtant à décoller pour Moscou aux commandes de son avion ; et une allusion brève mais non moins claire se trouve dans l'article « Pironneau »-de Gaulle du 5 octobre 1935. On doit surtout remarquer que la question de fond est comme suspendue par la mort de Barthou (qui interrompt longuement la série des reportages de Kerillis en URSS) puis par les tergiversations opaques de Laval.

Deux semaines après la France, Prague signe un pacte similaire avec Moscou, réaffirmant ainsi implicitement sa fidélité à Paris. Mais deux conflits achèvent de réduire les marges de manœuvre de la diplomatie française.

« Sadowa précède Sedan » ?

« Pironneau »-de Gaulle cite là un article du 2 janvier 1936 de Paul-Boncour⁵¹ : lucide, l'ancien ministre rappelle par cette référence historique aux désastres du Second Empire (à l'époque connue de tous) que, s'abstenant devant la sécurité des autres, la France risque de les voir assister avec la même indifférence à la défaite qu'elle encourrait faute d'alliés.

Le 5 décembre 1934, l'incident frontalier de Oual-Oual, aux confins de la Somalie italienne et de l'Éthiopie, fournit à Mussolini le prétexte à la politique expansionniste qu'il mûrissait depuis longtemps. Écartant

50. Certains de leurs amis, pas moins sans concession face à la menace allemande, dont le général Tournès et, semble-t-il Castelnau, semblent moins convaincus – toutefois on ne l'aperçoit que dans des pièces dont le contexte est défavorable (article sur les conséquences de l'affaire Toukhatchevski, pour le premier ; lettres allusives de 1939-1940 pour le second), ce qui n'est pas concluant.

51. Citation dans l'éditorial « Pironneau »-de Gaulle de *L'Écho de Paris* du 5 janvier 1936. « Pironneau »-de Gaulle avait lui-même titré sur Sadowa le 20 juillet 1935 : Paul-Boncour ne fait que reprendre une analogie naturelle à cette époque – on la trouve encore sous d'autres plumes. La défaite autrichienne de Sadowa en 1866, dans l'abstention de Napoléon III, le priva de tout ce qui, sur la scène européenne, pouvait équilibrer la puissance de la Prusse : elle put ainsi sans encombre écraser la France en 1870.

toute solution de conciliation ou d'arbitrage, il lance le 3 octobre 1935 ses troupes à l'assaut de l'empire du négus Haile Selassie. Cette guerre place la France devant un dilemme dont les responsables militaires et politiques de la défense nationale ont une conscience aiguë : face à un réarmement allemand ouvert et rapide, l'amitié italienne leur semble la seule solution pour équilibrer les forces militaires allemandes en cas de conflit en Europe ; toutefois, le choix de l'Italie impliquerait de tourner le dos à la Grande-Bretagne, partenaire stratégique majeur de la France. Placé devant ce choix, Laval louvoie et repousse autant qu'il le peut l'adoption de sanctions par la SDN. Ne voulant pas pour autant rompre diplomatiquement avec Londres, il entend ne pas favoriser l'adoption de sanctions significatives – dont l'embargo sur le pétrole – qui pourraient pousser l'Italie à déclencher un conflit général en Méditerranée. Aussi, les sanctions économiques et financières adoptées par la SDN du 11 octobre au 18 novembre excluent-elles les matières premières nécessaires à l'Italie pour conduire sa guerre coloniale. Toutefois, devant la pression continue des Britanniques pour obtenir des garanties relatives à la coopération militaire française en cas d'attaque italienne, le président du Conseil français accepte la tenue de conversations navales, dès la fin octobre, puis terrestres et aériennes entre représentants des états-majors généraux, semblant ainsi « lâcher » l'Italie. Laval croit sortir de cette tenaille en arrachant à sir Samuel Hoare, secrétaire d'État au Foreign Office, un accord prétendant mettre un terme au conflit. Des conversations de Paris des 7 et 8 décembre sort un projet appelé *a posteriori* le « Plan Laval-Hoare ». Prime à l'agression, il attribuerait l'Ogaden et le Tigré en pleine souveraineté à l'Italie et un véritable protectorat, au moins économique, sur le reste d'une Éthiopie où la souveraineté du négus ne serait plus guère que nominale. Cette solution supposait une négociation secrète, pour en imposer la conclusion avant que l'opinion internationale ne s'émeuve. Or le projet est torpillé par les fuites orchestrées au moins par Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, par le relais de François Quilici, intérim de Pertinax dans les colonnes de *L'Écho de Paris* et allié direct de Pironneau et de Gaulle – on renvoie aux articles de cette fin 1935 pour mesurer la concertation, d'ampleur internationale, de nos protagonistes et de leurs alliés contre Laval. Le tollé de l'opinion n'est que partiel en France, où la majorité des droites croient encore qu'il faille ménager Mussolini pour faire obstacle à Hitler. C'est la fureur de l'opinion publique britannique qui balaye le plan, conduisant Hoare à la démission et discréditant Laval – qui démissionne un mois plus tard (22 janvier 1936).

La diplomatie opaque de Laval a joué toutes les cartes équilibristes sans même trop y croire, en fait par résignation devant la montée irrésistible de la puissance allemande. Elle est après-coup désastreuse, lâchant la sécurité

collective et dilapidant toute crédibilité auprès des alliés espérés. L'abstention britannique devant la remilitarisation allemande de la Rhénanie, le 7 mars 1936, vient comme le boomerang renvoyé par un pays dépité que la France lui ait fait défaut trois mois plus tôt devant l'Italie.

La guerre d'Espagne, résultant de l'insurrection les 17 et 18 juillet 1936 de généraux putschistes contre le gouvernement républicain issu de la victoire du Frente popular aux élections législatives de février 1936, contribue à aggraver la polarisation idéologique de l'Europe et à fragiliser la position de la France. Si les grandes puissances adoptent en septembre une position officielle de non-intervention, Italiens puis Allemands prêtent main forte aux troupes rebelles dès les premières semaines du conflit, tandis que l'URSS apporte un soutien matériel aux républicains à partir de septembre. Ce conflit divise profondément l'opinion publique française, ce qui explique pourquoi les articles « Pironneau »-de Gaulle n'y font référence que sous l'angle de ses enseignements militaires. À gauche, tandis que les communistes appellent à un soutien massif de la République espagnole, socialistes et radicaux refusent dans leur grande majorité d'impliquer la France dans un conflit, civil qui plus est. Toutefois, le gouvernement Blum pratique une politique de « non-intervention relâchée » : si l'embargo sur les armes à destination de l'Espagne est officiellement maintenu, certains matériels parviennent à l'armée de la République, notamment *via* le Mexique, tandis que le gouvernement français tolère la formation sur son sol, à l'initiative du Parti communiste, de « brigades internationales » envoyées en Espagne pour renforcer le camp républicain. À droite, si quelques-uns perçoivent la menace que représente la présence de troupes italiennes et allemandes de l'autre côté des Pyrénées, beaucoup soutiennent le combat pour la « civilisation » contre le « Frente crapular » (l'expression est du général de Castelnau, dans *L'Écho de Paris* même⁵²). À l'échelle européenne, le conflit avive l'anticommunisme et l'antisoviétisme déjà très présents au sein des chancelleries et des états-majors généraux, l'implication soviétique dans le conflit étant couramment dépeinte comme résultant de la volonté de Moscou d'asservir progressivement l'Europe.

Ainsi, tout au long des années 1936 et 1937, les liens avec les amis et alliés de la France se distendent, la laissant de plus en plus isolée dans un face-à-face avec un Royaume-Uni plus que jamais décidé à ne pas prendre d'engagement sur le continent européen et méfiant vis-à-vis de la France du Front populaire. Dès février 1936, les dirigeants belges font part de leur volonté de dénoncer l'accord militaire de 1920, chose faite le 6 mars. Si les conversations d'état-major franco-belges le 15 mai 1936 sont chaleu-

52. Pironneau est aussi hostile, mais dénonce la menace italo-allemande en Espagne. Pertinax affiche au contraire d'emblée une neutralité soudée à l'Angleterre – position semblant partagée par de Gaulle.

reuses, Bruxelles ne tarde pas à rompre toute relation privilégiée avec Paris : le 20 juillet, le chef de la diplomatie belge Paul-Henri Spaak proclame l'« indépendance » de la politique étrangère de son pays; cette déclaration est suivie le 14 octobre d'une déclaration du roi Léopold III affirmant que la Belgique rejetait toute alliance, même défensive. Ainsi disparaît la possibilité pour l'armée française de se porter en Belgique dès les premiers jours d'un conflit avec l'Allemagne et d'écarter la menace des frontières septentrionales. Irritée par le Pacte à Quatre, Varsovie comprend le pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique comme un nouveau coup au partenariat franco-polonais. D'autre part, le très conservateur « régime des colonels » goûte fort peu l'arrivée au pouvoir à Paris en juin 1936 d'un gouvernement soutenu par les communistes et présidé par un socialiste. Malgré un réchauffement temporaire des relations franco-polonaises avec les accords de Rambouillet du 6 septembre 1936 – qui prévoient un soutien financier massif de Paris au renforcement de la défense polonaise –, Varsovie poursuit sa politique de conciliation avec Berlin et Budapest et d'hostilité envers Prague. Devant les incertitudes et les hésitations de la politique française, en particulier sa carence face au coup de force allemand en Rhénanie, la Tchécoslovaquie va jusqu'à envisager durant l'automne et l'hiver 1936 de signer un pacte de non-agression avec le Reich. Dans le même temps, Prague présente à ses partenaires de la Petite Entente un projet de double pacte d'assistance mutuelle, entre les trois membres de cette entité et entre cette dernière et Paris. Ce projet n'aboutit pas, victime tout d'abord des hésitations de Paris devant la prise d'engagements fermes envers Bucarest et Belgrade, puis du refus de ces deux capitales de lier leur sort à une Tchécoslovaquie dont tout indique qu'elle figure sur l'agenda expansionniste d'Hitler. L'opposition britannique, ferme mais en sous-main, achève de ruiner cette initiative susceptible de renforcer la sécurité tchécoslovaque, mais aussi et surtout le prestige de la France en Europe centrale et orientale.

Au seuil de l'année 1937, il ne reste rien des rapprochements avec Rome et Moscou : la première, tout engagée dans le soutien à la cause nationaliste en Espagne, se détourne ostensiblement de la France du Front populaire qui refuse de reconnaître *de jure* la conquête de l'Éthiopie, achevée depuis le printemps 1936; la seconde, échaudée par les promesses non tenues de Pierre Laval, constate l'incapacité de la France à défendre sa propre sécurité sur le Rhin et la pusillanimité de Londres et de Paris confrontées aux coups de boutoir de Mussolini et d'Hitler. Au demeurant, Paris, la diplomatie comme la militaire, sabote toutes les approches soviétiques au second semestre 1936 et au premier semestre 1937, en dépit des velléités plus conciliantes de Léon Blum. Staline tire sans doute, en 1936-1937, les conséquences des dérobades et louvoisements de Paris. Ainsi, à mesure que

le socle diplomatique de sa sécurité se fissure de toutes parts, la France doit davantage compter sur ses propres forces... Mais le jugement qu'appelle son armée se dégrade.

L'armée française : bilan d'une dégradation qualitative

Un an et demi séparent ces deux formules : « L'armée française est le dernier boulevard de la paix » ... « Notre masse de contingents passagers et de tardives réserves ».

De la plume gaullienne, citant Pertinax dans *L'Écho de Paris* du 20 octobre 1933, la première assertion – que la force des armes françaises demeurait la dernière garantie de la paix en Europe – n'avait pas le sens restrictif qu'on aurait, hélas, pu lui donner en 1937 : quand la raréfaction des alliances menaçait de ne plus laisser la France qu'en tête-à-tête avec elle-même et le modeste appoint terrestre de la Grande-Bretagne – encore, sans l'armée mécanique prônée par de Gaulle pour, si faire se pouvait, dissuader l'agression allemande.

En 1933, l'officier énonçait le double et ambitieux objectif de la campagne qu'il lançait sous la signature de Pironneau – militaire au sens technique : pour ce corps de choc, rapide, blindé, professionnel ; politique et géostratégique : parce que seul un tel instrument « préventif et répressif », rendant crédible la volonté de la France de secourir ses alliés, lui permettrait de les conserver. Mais un an et demi après, dans le même *Écho de Paris*, l'article « Pironneau »-de Gaulle du 9 avril 1935 mettait en garde contre une stagnation inverse : l'incohérence persistante du système militaire français, alors que l'Allemagne construisait rapidement une force d'agression. Il importe donc pour comprendre son « projet d'armée mécanique » – ainsi qu'il le désigne dans les *Mémoires de guerre* – de le situer en regard d'un bilan d'ensemble des forces armées au milieu des années trente.

L'armée française de 1933, dans sa composante terrestre dont il est essentiellement question dans les articles « Pironneau »-de Gaulle, fait figure, pour résumer, de version anémiée de celle de 1919⁵³. Sur le plan des effectifs, tout d'abord, l'armée de 1933 faisait pâle figure en regard de l'armée victorieuse de 1919 : de 900 000 hommes en 1920, ses effectifs ont fondu pour atteindre une décennie plus tard un chiffre un peu supérieur à 500 000 hommes. Dans un contexte d'apaisement des relations interna-

53. L'on se reportera essentiellement, pour approfondir le présent paragraphe, aux ouvrages suivants : DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1969*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Politique étrangère de la France », 1987 ; DRÉVILLON Hervé et WIEVIORKA Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France*, vol. 2 : *De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin/ministère des Armées, 2019.

tionales franco-allemandes, marqué par les perspectives d'évacuation anticipée de la Rhénanie – achevée en 1930⁵⁴ – et alors que, la guerre du Rif passée et la révolte druze matée, le maintien de l'ordre colonial ne constitue plus une préoccupation de premier ordre, le service militaire est réduit à une année par la loi du 31 mars 1928. (En pratique, l'allongement des permissions et le hiatus entre libération d'un contingent et incorporation du suivant réduit le service effectif à dix mois.) En 1928, cette décision reflète à la fois la stabilité et la force, tout au moins temporaire et apparente, de la position internationale française dans la seconde moitié des années vingt. Mais elle est également significative de la répulsion qu'inspirent la caserne et la vie militaire à nombre d'anciens combattants et de jeunes Français. De l'expérience traumatisante de la Grande Guerre a surgi dès les lendemains immédiats de l'armistice un profond sentiment pacifiste imprégnant toutes les couches de la population. Ainsi, les fils de la bourgeoisie sont nettement moins nombreux qu'avant 1914 à se destiner à la carrière des armes : la qualité du recrutement des officiers s'en ressent. Par ailleurs, la « double incorporation » du contingent – pour moitié en avril, pour moitié en octobre – réduit encore la puissance de l'outil militaire ainsi constitué. Dans la mesure où une recrue n'est considérée par le haut commandement comme instruite qu'au terme de trois ou quatre mois de service, seul un demi-contingent, soit 120 000 hommes, est utilisable durant la majeure partie de l'année pour des opérations actives. De force combattante, l'armée du temps de paix est réduite, sur le plan qualitatif, à un vaste camp d'instruction dépourvu de cohésion.

Pour maintenir les effectifs nécessaires à l'existence des grandes unités d'active prévues par les lois du 13 juillet 1927 et du 28 mars 1928 – soit 25 DI, dont 5 composées de troupes coloniales ou d'Afrique du Nord composant la « force mobile », et 5 divisions de cavalerie – et des unités non endivisionnées ou de réserve générale – notamment 10 régiments de chars et une trentaine de régiments d'artillerie – il faut avoir recours à deux viviers complémentaires du contingent : d'une part, les indigènes issus des colonies contribuent dans une proportion accrue à la garde du territoire métropolitain, leur part dans les effectifs servant en Europe passant de 8 à 15 % entre 1920 et 1924 ; d'autre part, le recrutement de personnels de carrière augmente dans des proportions significatives, l'armée française comptant dans ses rangs 240 000 personnels de carrière au seuil des années trente, à comparer aux 135 000 personnels de même statut en 1912. Ce recours n'empêche cependant pas l'armée du temps de paix de présenter l'apparence d'un squelette faible et désarticulé : des régiments comptent seule-

54. Avec cinq années d'avance sur le calendrier fixé par le traité de Versailles.

ment deux bataillons; des divisions, deux régiments. Cette situation est aggravée en 1933-1934, lorsque seuls les conscrits de 11 mois de naissance sur 12 sont incorporés, afin de laisser un volant disponible palliant – bien insuffisamment – le déficit inéluctable de recrues en 1936-1940 engendré par le creux des naissances caractérisant les années 1915-1919. En 1934, certaines unités sont transformées en unités-cadres et plus de la moitié des divisions d'active n'ont pas leur effectif complet. Par ailleurs, l'une des conséquences de cette situation, marquée par la forte proportion de soldats professionnels, est le poids des soldes dans le budget du ministère de la Guerre, dont les ressources disponibles pour le renouvellement des stocks et la modernisation du matériel sont, en conséquence, réduites à peu de chose : de 1920 à 1934, le ministère de la Guerre a dépensé 77 milliards de francs pour l'entretien des troupes, mais seulement 4 milliards pour les équipements.

En effet, l'abondance de matériels qui caractérisait l'armée de la victoire a été perdue au cours des années vingt, notamment lors des engagements outre-mer, sans que les stocks fussent renouvelés. Les 2 500 chars Renault FT, masse impressionnante en 1918, mais dépassés sur le plan technique quinze ans plus tard, représentent toujours l'essentiel des blindés en service au seuil des années trente. Des prototypes de chars et d'automitrailleuses sont bien mis au point, mais sont commandés et livrés très progressivement à l'armée, qui, fin 1935, ne dispose que de quelques dizaines d'automitrailleuses de transition conçues dans les années vingt, de 160 chars légers Renault D1, également de transition, de 120 automitrailleuses de reconnaissance Renault AMR 33 et de quelques dizaines de chars lourds B1⁵⁵. Seul l'armement de l'infanterie a connu un renouvellement partiel significatif, notamment à travers l'introduction du fusil-mitrailleur modèle 24-29. Les tentatives du général Weygand, appuyé en 1930 par André Maginot, pour remédier à cette situation matérielle doublement préoccupante – obsolescence des équipements et déficit des réserves de guerre – s'avèrent largement infructueuses, malgré la modestie de ses projets⁵⁶.

Au demeurant, son programme est axé sur la modernisation de l'outil existant, au moyen, par exemple, de la mise en service de blindés légers et rapides, sans qu'une transformation structurelle ne soit pensée et encore moins planifiée. L'accent est ainsi mis sur la « motorisation » de grandes unités, capables de se déplacer rapidement, mais dont la puissance de feu et la protection demeurent identiques aux autres grandes unités, et non sur la « mécanisation », selon le vocabulaire technique d'alors : c'est-à-

55. GARRAUD Philippe, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005/3, n° 219, p. 87-102.

56. WEYGAND Maxime, *Le « journal » du général Weygand, 1929-1935*, op. cit.

dire la constitution de divisions puissamment armées et blindées, dotées complémentirement d'une infanterie motorisée et d'une artillerie autotractée, capables d'infliger un choc violent à l'adversaire. Les créations d'unités portent la double marque du manque de matériel lourd et de cette inclination vers la motorisation plutôt que vers la mécanisation. Durant la première moitié des années trente est progressivement constituée la 1^{re} division légère mécanique (DLM), dotée de chars moyens et légers et d'automitrailleuses, par transformation de la 4^e DC : l'unité, débaptisée en juillet 1935, demeurera longtemps seule de la nouvelle espèce : « la DLM ». (Le général Flavigny, qui la commandait après avoir été son maître d'œuvre comme directeur de la cavalerie, donnait cette explication significative dans une lettre à Paul Reynaud : « Elle a été appelée division légère parce qu'elle est apte à se déplacer rapidement sur de longues distances. ») Dans le même temps, sont progressivement constituées les premières divisions d'infanterie motorisées (DIM), par transformation de DI et en application d'une décision du Conseil supérieur de la Guerre (CSG) datant de 1930. Si, à partir de 1932, les divisions de cavalerie sont partiellement motorisées – familièrement appelées divisions « pétrole-picotin », composées d'unités à cheval et motorisées –, la création de brigades ou de divisions blindées lourdes est écartée. Un exercice combiné organisé au camp de Mailly en septembre 1932 tourne à la confusion des défenseurs de la constitution d'unités de blindés lourds : l'emploi malencontreux du « détachement mécanique de combat » par le commandant de la 15^e DI au cœur de la manœuvre conduit le général Weygand à écarter la piste de la constitution de grandes unités blindées lourdes. Les premières divisions cuirassées (DCR), décidées en 1938, ne sont constituées effectivement qu'à partir de l'année suivante. Les intuitions du général Estienne, « père des chars », exprimées dès les années vingt, ne furent ainsi suivies qu'avec lenteur et ne connurent aucune concrétisation avant le conflit.

La motorisation incomplète de quelques divisions et la mécanisation d'une unique division de l'armée française jusqu'en 1937 ne peuvent cependant permettre de conclure à son impuissance. À plusieurs reprises, le lieutenant-colonel de Gaulle souligne la puissance de l'outil militaire français : on peut y voir non un simple hommage convenu destiné à rassurer le lecteur, mais également une perception équilibrée de ses forces et faiblesses. Tout d'abord, le système mis en place par les lois de 1927-1928 pose les bases d'une armée-cadre, destinée à être complétée à la mobilisation de divisions de séries A et B constituées essentiellement de réservistes. L'ensemble atteignait une taille appréciable dans l'Europe des années vingt et du début des années trente. En 1936, l'armée française mobilisée représente un ensemble impressionnant : 74 DI, 4 DC (dont une attend

la conversion en 2^e DLM, qui fut différée), une DLM, huit brigades de régions fortifiées auxquelles s'ajoutent des unités placées en réserve générale représentant 37 % de l'armée mobilisée. Cependant, la mobilisation et la concentration à la frontière de cet ensemble nécessitent plusieurs semaines et empêchent d'envisager toute action militaire rapide, aussi limitée soit-elle, en cas de nécessité.

En outre, la doctrine destine cet outil, imposant mais lent à constituer et à se mouvoir, à un usage essentiellement défensif. Dès 1922, à Foch qui affirmait le principe qu'« assurer l'inviolabilité du territoire national n'[était] pas le but principal à donner aux armées », Pétain opposait le projet de sanctuarisation du territoire national. Cette seconde approche prévalut nettement. Dès 1926, les plans de mobilisation élaborés par l'EMA prennent cette tournure nettement défensive. La loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée pose, dans son article 1^{er}, que « l'organisation militaire du pays a pour objet essentiel la sauvegarde de l'intégrité du territoire national ». Ces préceptes, au diapason d'une opinion publique écœurée de la guerre et, surtout, des offensives sanglantes, sont partagés par l'immense majorité de la classe politique, à droite comme à gauche. Après l'avis de la Commission de défense des frontières rendu le 6 novembre 1926, le coup d'envoi officiel de la construction d'un ensemble de fortifications frontalières est donné par la loi du 14 janvier 1930, les premiers ouvrages jugés prioritaires étant mis en chantier dès la fin de 1928 – la ligne Maginot tire son nom du ministre de la Guerre en place lors du lancement officiel de son édification⁵⁷. Bâtie essentiellement de 1930 à 1935, pour être totalement achevée en 1936, elle s'étend des Alpes à la Lorraine et engloutit une part significative des dépenses militaires de la première moitié des années trente : d'un coût initial estimé à 2,9 milliards de francs, son coût réel est finalement évalué à 5,5 milliards au terme de sa construction. À côté de 4 000 petits blocs bétonnés, l'ossature de la ligne Maginot est constituée de plus de 450 ouvrages de tailles variables – dont une centaine accueillait un équipage de 200 à 800 hommes – disposés pour les 4/5 face à l'Allemagne, le reste renforçant la défense de la frontière alpine. Ce puissant bouclier devait empêcher la submersion rapide initiale du territoire national par l'armée allemande et permettre la mobilisation et la concentration des réserves afin de stopper définitivement l'offensive ennemie. Dans un second temps seulement, et après la mise en œuvre maximale du potentiel de guerre français et allié, une offensive planifiée et méthodique permettrait de mettre l'adversaire hors de combat. La frontière

57. Au sujet de la politique et des réalisations en matière de fortification militaire de la France de l'entre-deux-guerres, le lecteur peut se reporter à l'article suivant, qui constitue une synthèse documentée : GARRAUD Philippe, « La politique de fortification des frontières de 1925 à 1940 : logiques, contraintes et usages de la "ligne Maginot" », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007/2, n° 226, p. 3-22.

de la Belgique est délibérément laissée ouverte. D'une part, la Belgique développe son propre système de fortifications face à l'Allemagne et l'EMA est confiant dans son efficacité – aux sénateurs du Nord qui le pressent de questions, le maréchal Pétain répond, le 7 mars 1934 : « Lille sera protégée par des fortifications en Belgique. » D'autre part, alliée de la France jusqu'en 1936, la Belgique est supposée faire appel à son puissant voisin méridional en cas d'attaque allemande – les divisions motorisées, constituées progressivement dans la première moitié des années trente, devant constituer une force d'intervention rapide. Ainsi, si la construction de la ligne Maginot pouvait avoir un sens dans le cadre d'une stratégie combinant dans le temps et dans l'espace défensive et offensive, son existence et son apparente solidité orientaient davantage encore vers la défensive les esprits politiques et militaires. Résumant parfaitement tout à la fois les conceptions diplomatiques et stratégiques dominantes et leurs implications opérationnelles, le général Maurin, fidèle du maréchal Pétain auquel il succède au ministère de la Guerre, répond le 15 mars 1935 à la Chambre des députés à Paul Reynaud qui défend les conceptions gaulliennes : « Comment peut-on croire que nous songions encore à l'offensive quand nous avons dépensé des milliards pour établir une barrière fortifiée ? Serions-nous assez fous pour aller, en avant de cette barrière, à je ne sais quelle aventure ? » Le ministre, un an plus tard, tient parole et presse ses collègues de ne pas relever le défi hitlérien – causant ainsi le plus grand dommage au prestige et à la sécurité de la nation.

On doit à ce point revenir au contexte politique intérieur pour appréhender dans toutes ses données la faiblesse de la réaction française à la menace allemande.

La trop timide inflexion du politique : le réarmement inachevé (1936-1937)

La campagne électorale en vue des élections législatives de 1936 n'accorde qu'une place limitée à la défense nationale. Les uns ont foi dans l'efficacité de la ligne fortifiée et dans la force de l'armée nationale, les autres espèrent encore en la sécurité collective. Le programme du Front populaire met l'accent sur la sécurité collective, l'esprit de Genève, le désarmement. Deux faits particulièrement graves, toutefois, viennent ébranler les certitudes : le 7 mars 1936, Hitler fait pénétrer ses troupes dans la zone démilitarisée de la Rhénanie, sans qu'une riposte puisse être envisagée. Techniquement, l'organisation militaire française manque de la souplesse nécessaire, et surtout, diplomatiquement, la France ne peut compter sur l'appui britannique, Bruxelles se rangeant, par ailleurs, derrière Londres. Toutefois, à gauche notamment, on observe un inflexissement. Les trois partis radical, socia-

liste et communiste, regroupés dans la coalition dite de Front populaire qui remporte les élections des 26 avril et 3 mai 1936, prennent désormais en considération les problèmes de sécurité nationale ; y compris le Parti communiste, qui a abandonné le « défaitisme révolutionnaire » à la suite de la signature du pacte franco-soviétique conclu en 1935. Un autre événement, le déclenchement de la guerre d'Espagne, mettant aux prises le gouvernement républicain espagnol et une partie des forces armées soulevée contre lui, et vite appuyée par l'Italie et l'Allemagne, achève de convaincre le président du Conseil Léon Blum qu'un effort de réarmement de la France est indispensable. En septembre, le gouvernement de Front populaire, dans lequel le radical « jacobin » Daladier occupe le poste de ministre de la Défense nationale et de la Guerre – qu'il conserve jusqu'au 18 mai 1940 – lance un programme de réarmement de 14 milliards, portant notamment sur la fabrication de matériels modernes, chars, entre autres.

C'est le moment que choisit le lieutenant-colonel de Gaulle pour relancer sa campagne, à la fin de 1936. S'il approuve l'augmentation spectaculaire des dépenses consacrées à la défense, le programme d'application lui semble encore « très confus » dans l'esprit de ceux qui l'élaborent, « et, *a fortiori*, dans celui du ministre de la Guerre⁵⁸ », écrit-il alors à Paul Reynaud. Il a l'occasion de rencontrer Chautemps en septembre, puis il tente d'approcher le président du Conseil directement, mais sa tentative, malgré l'ambiance courtoise de l'entrevue⁵⁹, reste sans suite. Certains éléments du programme portés à sa connaissance en septembre le satisfont, comme l'accentuation de la mécanisation, avec la création (de principe) de deux DLM qui viendraient s'ajouter à la première ou la constitution de deux divisions de chars plus lourdes. Mais ses conceptions tactiques ne sont pas retenues : ces divisions ne seraient pas dotées de l'infanterie ni de l'artillerie spécialisées susceptibles de leur donner une autonomie dans l'action, élément essentiel de sa théorie de « l'armée de choc et de vitesse ».

La question de savoir comment utiliser les milliards du réarmement occupe les esprits dès la fin de 1936. Un très long débat à la Chambre, les 26, 28, 29 janvier et 2 février 1937, permet de préciser les positions des différents acteurs politiques. Pour tous, le réarmement représente une nécessité absolue ; la sécurité collective n'offre plus une garantie suffisante, reconnaissent-ils tous, même si les socialistes en expriment leurs regrets. Les partisans du corps cuirassé se manifestent à nouveau, Reynaud le 26, dans

58. Charles de Gaulle à Paul Reynaud, 23 septembre 1936, dans les *Lettres, notes et carnets*, *op. cit.*, vol. 1, p. 802-803.

59. GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre*, t. I : *L'appel*, *op. cit.*, p. 18 ; ROUSSEL Éric, *Charles de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 70.

un discours qualifié par de Gaulle de « magnifique⁶⁰ » (souligné dans le texte) où il reprend nombre d'arguments de 1935, et Philippe Serre le 28⁶¹. Ce dernier, que de Gaulle connaît personnellement depuis 1933 (dans le cercle du colonel Mayer), appartient à un groupe très minoritaire, la Jeune République, fondé par Marc Sangnier, situé à la gauche du mouvement catholique ; il ne compte que quatre représentants à la Chambre, où il siège à gauche et soutient la majorité de Front populaire. Serre, du reste, défend le corps cuirassé avec des arguments de gauche. Il lui semble que cette force d'intervention pourrait être, le cas échéant, mise au service de la SDN dans le cadre d'une intervention internationale contre un éventuel agresseur. Cet argument relatif à la sécurité collective, propre à marquer les esprits à gauche, est complété par une évocation de l'armée citoyenne reprise à Jean Jaurès : à côté de l'armée de métier, un service court, si possible sans « encasernement », concernerait tous les citoyens sans exception.

Les principaux responsables de la politique de défense du Front populaire prennent la parole à la fin des débats : Daladier, ministre de la Guerre, Pierre Cot, ministre de l'Air, Guy La Chambre, président de la commission de l'Armée⁶². Daladier met en valeur son action pour moderniser les forces armées, le recrutement de militaires professionnels et de « spécialistes » et l'effort de motorisation et de mécanisation (division légère mécanique et unités de chars). Mais il souligne le rôle de la « masse », donc de l'armée de conscription, primordial selon lui ; et celui des fortifications, contre lesquelles viendrait se briser l'assaut ennemi, pendant que la mobilisation pourrait se dérouler à l'abri, la contre-offensive n'étant engagée qu'ultérieurement. Il laisse le président de la commission de l'Armée, un de ses très proches, se livrer à un sévère réquisitoire contre le corps mécanique, après en avoir fait une présentation caricaturale – elle entraînerait, dit-il, la suppression de l'armée de conscription. Pragmatique, de Gaulle remarque, à l'issue des premiers discours, que l'attention se porte sur les unités spécialisées (aviation, corps mécanique, fortifications, etc.) et que c'était « la preuve d'une évolution⁶³ ». Il n'en reste pas moins que le cœur de la doctrine du lieutenant-colonel, fondée sur la rapidité d'intervention, la puissance résultant du regroupement des engins blindés, la cohésion des unités grâce à la professionnalisation apte à opérer la fusion entre les combattants qui s'y trouvent affectés, n'est pas retenu dans le schéma organisateur même si

60. Charles de Gaulle à Paul Reynaud, 28 janvier 1937, dans *Lettres, notes et carnets, op. cit.*, vol. 1, p. 829.

61. *Journal officiel de la République française*, (JO), *Débats, Chambre des députés* (DCD), 27 janvier 1937, séance du 26 janvier, p. 168-173 (Reynaud) ; *ibid.*, 30 janvier 1937, 1^{re} séance du 29 janvier 1937, p. 256 (Serre).

62. JO, DCD, 3 février 1937, 2^e séance du 2 février 1937, p. 289 (Daladier) et p. 296 (La Chambre).

63. Charles de Gaulle à Paul Reynaud, 30 janvier 1937, dans *Lettres, notes et carnets, op. cit.*, vol. 1, p. 830.

ses idées ont, certes, progressé, comme l'atteste sa nomination à la tête du 507^e régiment de chars de combat, à Metz, en octobre 1937.

« L'armée de métier » dans un système d'ensemble, offensif et géopolitique

C'est en définitive à une torpeur indéchiffrable que s'opposait la campagne gaullienne : entre la passivité érigée en doctrine par le général et ministre Maurin en 1935-1936, minant le crédit de la France auprès de ses alliés ; et ce qui, dans les premiers instruments créés par Weygand, semblait faire entrevoir la part éventuelle de la mobilité. En témoignent les atermoiements ultérieurs dans la mise en chantier des premières unités blindées : la DLM restait unique en 1937 – au moment où s'interrompent les « quarante articles » – et la création des DCR plus lourdes, encore en discussion à cette date, ne fut décidée que l'année suivante et sans conception claire d'un instrument de rupture – comme le montra leur destruction en ordre dispersé en mai 1940 pour les deux premières DCR et les combats pied à pied dans Stonne livrés par la 3^e DCR, (la 4^e DCR, pourtant inachevée mais commandée par le colonel de Gaulle, fait exception). Le commandant en chef désigné Gamelin, installé en janvier 1935, illustre jusque dans ce parcours événementiel ultérieur les « cotes mal taillées » déplorées par de Gaulle. Sa stratégie de mai 1940 le place vaille que vaille dans l'héritage de Weygand plutôt que dans la séquelle plus caricaturale de Maurin, sans que le résultat fût moins désastreux : il utilisa la réelle rapidité des DLM conçues sous le premier, c'est-à-dire un instrument moderne, au service d'un plan rappelant la course à la mer de la fin 1914, pour prendre de vitesse l'ennemi dans l'établissement d'un front continu – en l'espèce pour opérer la jonction, au-delà de la Belgique, jusqu'avec l'armée néerlandaise.

Le lecteur ne trouvera pas dans les « quarante articles » un résumé de *Vers l'armée de métier*, pas même vraiment du texte précurseur publié sous le même titre dans la *Revue politique et parlementaire* en mai 1933 : à la fois parce que de l'article au livre, le modèle est affiné à l'école de l'évolution technique rapide⁶⁴ ; et parce que ce volet « professionnel » n'en donne pas l'ampleur historique, stratégique, et vivante. La spécification des divisions blindées et d'une division légère, la complémentarité de leurs unités de chars, d'artillerie motorisée tout-terrain et d'infanterie également motorisée, sont évoquées très allusivement dans de rares articles de *L'Écho de Paris* ; les

64. À un unique régiment cuirassé par division dans l'article de 1933 succède une brigade cuirassée en dans le livre de 1934. La plus grande rapidité des chars est pour quelque chose dans cette répartition par rapport aux autres unités motorisées, accroissant la puissance de l'instrument d'ensemble. Le modèle reste ensuite le même dans le livre de Paul Reynaud, *Le problème militaire français*, dont ce volet est de De Gaulle.

chiffres de spécialistes le sont dans une seule et nécessaire controverse⁶⁵. Il faut attendre le 13 avril 1937 et « les premières leçons à tirer de la guerre d'Espagne » pour rentrer, parce que l'enjeu est là imposé par l'expérience cruciale du terrain, dans un aperçu sur la hiérarchie souhaitable des chars lourds et moyens et l'indispensable rôle des unités rapides d'exploitation.

Militaire, de Gaulle parle au premier chef de son domaine de compétence mais dans le même esprit où aucun de ses articles, sauf enjeu très circonscrit, n'oublie jamais la dimension internationale qui en est inséparable – au moins par un rappel allusif, éventuellement par développement argumenté, parfois dominant ; tout en rappelant aussi que toute politique doit être frappée du sceau du bien commun. La matière militaire sous sa plume relève de l'intelligence stratégique, qu'il sait rendre vivante. Et, pour commencer : « Rien ne prévaut contre l'esprit du temps⁶⁶. »

L'objet central des articles est à l'opposé du flou des sommets. La guerre est mouvement : avant l'épreuve, dans la révolution permanente de ses conditions et conceptions ; et sur le terrain, où l'immobilité des positions n'est qu'un échec qu'on a peu de chance de ne pas voir à la fin inversé et exploité par l'ennemi. L'inéluctable découle de la technique toujours nouvelle – aujourd'hui « le moteur, la chenille, la cuirasse » – qui est donc l'objet d'une course : celui qui sera en tête aura en main, avec les chars nouveaux, « les instruments de la rupture, de la manœuvre, de la décision ». Dépendant de « l'habileté de leurs équipages, [...] ces monstres » devront être maniés par des « spécialistes » : nécessairement un « personnel de carrière ». C'est le sens, hors de tout esprit de provocation, de l'*armée de métier* : elle ne se substituerait pas à l'armée nationale. (Le préambule Pironneau de mars à juillet 1933 annonce ce que développera le livre : que toute guerre confronte à la fois les masses, non sans avantage du nombre au profit de l'Allemagne – et qu'il faut d'autant plus compenser par « la qualité » –, et la force de mouvement qui a pour mission de les déborder – ce qui joue bien entendu des deux côtés.) Mais elle formerait « le corps de choc » donnant à la France « l'instrument de manœuvre préventif ou répressif qu'exige sa situation politique et géographique ». Ces mots du premier des articles de la plume gaullienne répondent d'emblée au critère par lequel de Gaulle fait un tout de la stratégie et de la géopolitique : « Une politique militaire pour être efficace, ne saurait prendre pour base que des réalités géographiques, diplomatiques ou techniques. » Ils nous dispensent de déflorer davantage les autres des « quarante articles ».

65. Principalement dans l'article du 28 juillet 1935, appelant une très forte argumentation pour répondre à l'ancien chef d'état-major général de l'Armée, le général Debeney, père de la loi militaire de 1927.

66. GAULLE Charles de, « Vers l'armée de métier », *Revue politique et parlementaire*, t. CLV, 10 mai 1933, p. 288-301.

Les articles et les plumes

Le corpus retenu dans cette édition comprend plus de quarante articles : sensiblement plus que le chiffre, fût-il arrondi, indiqué par les *Mémoires de guerre*. La raison simple est que l'évocation de « quarante articles qui rendirent le sujet familier » renvoie au « projet d'armée mécanique », par limitation implicite. On peut prouver que plusieurs autres qui n'en disaient aucun mot n'étaient pas moins de Charles de Gaulle, que sa plume fût exclusive ou concertée avec celle de Pironneau. C'est le cas, non le seul, de l'éditorial exceptionnellement important du 11 février 1934, auquel on renvoie : trois jours après l'article « régulier » sur ce sujet, il était une mise au point additionnelle dictée par l'actualité politique – l'arrivée du maréchal Pétain au ministère de la Guerre, dans le gouvernement d'Union nationale formé par Gaston Doumergue, comme conclusion provisoire de la crise du 6 février 1934. Quelques articles brefs et semblant moindres, parce que répétitifs sur un sujet connexe, ont été joints au corpus après mûre réflexion⁶⁷ : pour étroit qu'en était le thème (les « deux ans » pour le service militaire, question devenant aigüe en février-mars 1935), celui-ci avait bien un lien urgent avec la campagne des deux alliés ; et on y reconnaît la forme morale inflexible du futur grand homme, que corrobore par surcroît l'agenda de Paul Reynaud.

On a déjà indiqué plus haut que nous insérions un article de la plume exclusive de Pironneau – identifié non moins sûrement grâce aux *British Documents on Foreign Policy*, confirmant qu'il rend compte de ses entretiens de novembre 1935 au Foreign Office. Et un autre encore rédigé en une concertation archivée avec lui (et de Gaulle au stade d'une supervision), par la plume principale (non signée) de François Quilici, journaliste étroitement associé à leur entreprise. C'est aussi bien pour leur importance capitale, complétant ce qui est trop allusif dans les « quarante » – l'action conjointe du rédacteur en chef, du lieutenant-colonel de Gaulle, de Paul Reynaud et de leurs autres alliés français et britanniques (jusqu'à une entrevue du rédacteur en chef de *L'Écho de Paris* avec Churchill, le 9 novembre 1935), contre la diplomatie de Pierre Laval –, que parce que le premier texte, intégralement de Pironneau, est utile pour discerner, par comparaison dans les autres articles, le style respectif de l'officier et du journaliste.

Au total, nous retenons 56 articles (sans compter les 15 de ce que nous avons appelé « le préambule Pironneau », dont nous ne donnons que quelques extraits) ; dont 54 de la plume principale ou exclusive de Charles

67. Leur ajout est un « remords » de Jean-Paul Thomas et Jean Vavasseur-Desperriers par rapport à la liste plus réduite qu'ils ont fournie dans leur livre cité, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne*, *op. cit.*, p. 117.

de Gaulle. Les « quarante » étant un chiffre arrondi par le mémorialiste, on hésite à placer un curseur délimitant la catégorie : 45 ou 46 articles en relèvent par abondance argumentaire ; 8 ou 9 autres relèvent de sujets connexes, avec dans la majorité des cas une allusion au projet « mécanique » : elle finit par se limiter à une brève mention dans un article sur les « deux ans », avant de disparaître dans les deux derniers de cette espèce ; et on a vu qu'elle est absente de l'article fondamental du 11 février 1934. En revanche, l'inclusion de tous dans la croisade gaullienne pour mettre la France en défense est irrécusable : le lecteur pourra en juger. Hors des deux articles cités dans le paragraphe précédent, que nous appellerons respectivement « Pironneau de Pironneau » et « Quilici-Pironneau » (sans préjudice d'une intervention de l'officier qu'on ne peut préciser) et qui sont, surtout le premier, sensiblement plus longs que les autres (8 % de la longueur totale des 54 autres), la rédaction est à plus de 90 % celle de Charles de Gaulle. Nous indiquons ce chiffre à titre d'approximation, sans aucune statistique possible mais avec une certitude dictée par l'objet : les insertions de Pironneau n'y ont de fonction que circonstancielle.

Ne pouvant alourdir davantage cette introduction, nous renvoyons au livre cité, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne*⁶⁸, pour une justification approfondie de l'attribution. Elle repose d'abord sur deux témoignages de première main, l'un recueilli oralement du dernier témoin vivant (nièce d'André Pironneau) de la transmission des articles, l'autre transcrit en détail du récit fait par la veuve du journaliste⁶⁹ – dont les archives montrent qu'elle était informée au jour le jour des entreprises de son époux, et qui lui servait d'interprète. On ne peut énumérer les autres témoignages, indirects, encore moins les preuves documentaires – qui ont de surcroît, depuis notre publication, été allongées par l'exhumation de nouvelles archives du couple Pironneau par le hasard d'un déménagement. Le lecteur trouvera de même dans le livre cité l'analyse du registre factuel recoupé par les *Lettres, notes et carnets*⁷⁰, par les souvenirs de Paul Reynaud et de Jean Auburtin, et par les archives du premier.

La paternité des articles est directement accessible au lecteur de ce recueil. Il la reconnaît, certes, encore plus s'il est familier des écrits gaulliens. Le style en est comme signé, les formules répertoriées reviennent à point, de même que les références littéraires chères à de Gaulle : telles que cette citation répétée de Vauvenargues, reprise avec variations à quelques jours d'intervalle dans un article de *L'Écho de Paris* puis dans une lettre de vœux à

68. Voir le chapitre v, en entier.

69. Ce cahier n'avait pas été exhumé au moment où nous avons publié le livre cité. En revanche, le témoignage, forcément moins détaillé, était déjà transmis par la petite-nièce de Thérèse Pironneau.

70. GAULLE Charles de, *Lettres, notes et carnets*, éd. Philippe de Gaulle, 3 volumes, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010 (le volume 1 recouvre la période 1905-1941).

Paul Reynaud. Là encore, nous ne pouvons que renvoyer au livre cité pour l'analyse méthodique de ce qui prouve l'attribution du début à la fin d'un article⁷¹. Recommencer un tel exercice au long de chacun des 54 textes concernés transformerait le livre présent en l'ouvrage d'exégètes se mettant en avant à la place du héros qu'il faut entendre. Ce serait au surplus en doublant son volume, alors que la nécessaire présentation de chaque article dans son contexte événementiel est déjà longue.

L'authentification occasionnelle de la plume gaullienne dans un article, comme parfois de celle de Pironneau, n'aura donc d'autre fonction que de souligner un enjeu particulier. Ponctuellement, un cas type mérite l'amplification qui suit : quand une trop brève allusion peut faire croire à tort à un silence sur une question pouvant être d'importance, ou à un propos sans portée réelle – ce qui n'est jamais le cas de la moindre phrase chez de Gaulle⁷². Au surplus dans les deux cas, on doit se rappeler que la campagne gaullienne ne se réduit pas aux articles « Pironneau ».

Bien écouter : le protagoniste, les deutéragonistes et le chœur d'une campagne anticipatrice où ne manque aucun enjeu

Le « manque » le plus célèbre qui ait été attribué à Charles de Gaulle – parmi d'autres imputations – est l'ignorance qu'on continue encore couramment à lui prêter en cette matière qu'était le rôle de l'aviation ; alors que cette assertion est fautive⁷³.

C'est ce qui donne toute son importance à l'attribution authentique à de Gaulle de ce qui lui revient et qui peut être allusif ; tout en renvoyant à une « partie immergée » de la campagne, au sens métaphorique exact de l'iceberg : on rappelle qu'elle implique des alliés proches autres que le seul rédacteur en chef de *L'Écho de Paris*, dont, en premier lieu des journalistes du même organe puis de *L'Époque*. C'est à ce registre qu'on se tiendra surtout – quoiqu'on doive même renvoyer à cette catégorie « sous la flottai-

71. Voir le chapitre cité ; et son annexe, p. 113-116, pour exemple d'analyse sur un article entier.

72. Appuyer cette affirmation sur une longue analyse des écrits gaulliens est impossible ici. On se contente d'un exemple de ces allusions toujours pesées à la balance d'une longue réflexion documentée : une lettre à Lucien Nachin (*Lettres, notes et carnets, op. cit.*, vol. 1, 20 octobre 1938, p. 869-870) fait amende honorable de n'avoir pas « marqu[é] l'influence de Descartes, de Rousseau, de Comte, de Bergson, sur l'esprit de notre commandement à différentes époques » mais justifie : « Je l'avais fait dans d'autres livres (*Le fil de l'épée*). J'ai craint – à tort – de me répéter ». Cette mention se limite en tout pour Rousseau à cette brève mention subordonnée « ... le goût du système qui faisait tant admirer l'*Encyclopédie* et le *contrat social* », tendance du temps qui encourageait « les théories de l'absolu en matière tactique ».

73. L'origine polémique de cette réputation faite par Alfred Fabre-Luce n'est pas notre sujet. *Vers l'armée de métier* parlait de l'aviation dans les termes du moment où le livre fut écrit, en 1933. De Gaulle discutait des thèses « douhétienne » (sur le bombardement stratégique) du colonel Mayer, en soulignant cette évidence que l'aviation ne pouvait occuper le terrain.

son » un volet événementiel capital concernant un personnage aussi visible que Paul Reynaud.

Sur l'arme aérienne, on doit commencer par le commencement : comment peut-on penser qu'un officier supérieur jouant un rôle directeur dans ce SGDN qui réunissait des experts des trois armées, aurait pu ne pas en comprendre l'importance cruciale? – à moins de lui prêter, non une intelligence exceptionnelle, mais une franche incompétence qui eût dû le faire rapidement déplacer vers un service plus ordinaire. Cette remarque liminaire est l'occasion d'établir le mode de fonctionnement de *L'Écho de Paris*, comme du stratège de Gaulle : le respect d'une séparation des domaines – nous ne pouvons savoir si leur commune culture catholique les y portait. *L'Écho de Paris* puis *L'Époque* ont été non seulement une tribune du monde militaire, mais particulièrement celle des aviateurs. Un certain nombre de journalistes de l'organe de presse, de toute compétence, l'avaient été dans la guerre précédente – dont Henri de Kerillis qui avait commandé le raid français sur Karlsruhe. Hervé de Kerillis, plus jeune frère d'Henri et officier de l'Armée de l'Air, écrivait lui aussi anonymement et sa connaissance par de Gaulle semble remonter à cette époque (sans doute antérieure à celle de son aîné, et plus proche). La gamme cohérente de pseudonymes à consonance latine rimant avec son nom, dont un au moins est confirmé comme sien, laisse soupçonner⁷⁴ – sans preuve certaine toutefois – qu'il fut l'auteur de la grande enquête en trois articles signés *Litis*, sur « La crise des ailes », en avril 1935 : coordonnée avec le temps fort suivant le grand débat parlementaire du 15 mars, auquel elle se rattachait par l'hommage répété au lieutenant-colonel de Gaulle et le parallèle entre les deux armes nouvelles, chars et aviation, elle annonçait « les coups de matraque aériens », dont « le bombardement en piqué ou au ras du sol va prodigieusement accroître le rendement ». Pourquoi de Gaulle, officier de l'armée de terre, rompu au respect des compétences par principe d'état-major, aurait-il écrit sur un domaine qui n'était pas le sien⁷⁵? – alors qu'il était parfaitement pris en main dans *L'Écho de Paris* puis *L'Époque*. En revanche, il ne se privait pas de rappeler l'importance aussi grande de l'aviation. Les brèves allusions de ses articles « Pironneau »-de Gaulle doivent donc être lues dans toute la force explicite de leurs mots⁷⁶ : ce « corps spécialisé de l'air » devait être coordonné avec son propre « corps spécialisé », terrestre et blindé; et une note archivée

74. LE BÉGUÉ Gilles, THOMAS Jean-Paul et VASSEUR-DESPERRIERS Jean, *Charles de Gaulle et l'irruption hitlérienne*, op. cit., p. 44, note 47.

75. Ce respect des compétences est très lisible dans ses versions de la bataille de Guadalajara : son article du 13 avril 1937 dans *L'Écho de Paris* sur « Les premières leçons à tirer de la guerre d'Espagne » ne parle que de son objet, les blindés (italiens légers, et russes lourds), laissant aux plumes compétentes le rôle de l'aviation, qu'en revanche, il n'oubliait pas dans ses commentaires à l'usage de Reynaud et d'Auburtin.

76. Notamment : *L'Écho de Paris*, 9 septembre 1936; *L'Époque*, 31 août 1937.

de 1937⁷⁷ confirme à quel point il était informé des carences, y compris de conception technique, de l'armée de l'Air.

Par une sorte de hasard, l'aviation est directement concernée dans un autre faux silence de la campagne de Gaulle-Pironneau : la question « russe ». On doit là, certes, guider le lecteur s'il ne fait pas attention à une seule phrase, mais cruciale, dans l'article du 5 octobre 1935 : « Les experts qui viennent d'assister aux récentes manœuvres russes se sont trouvés en présence d'unités mécanisées, pourvues d'un millier de chars neufs, opérant à grande vitesse en liaison avec une aviation puissante et formées d'un personnel sélectionné. » L'implicite, dans cet article intégralement de De Gaulle, est double : sa vision interarmes du combat futur ; et l'évidence que cette force, évoquée avant son équivalent allemand, est potentiellement celle d'un allié de revers. On sait qu'il en faisait une question de survie (« tout le reste est littérature », écrivait-il à sa mère en 1936, « quelque horreur » qu'on eût pour le régime). On a souligné toutefois que de Gaulle et Pironneau devaient éviter que la campagne pour le corps spécialisé interfère avec les inévitables controverses partisans sur ce sujet soviétique. Là encore, la règle de séparation des domaines suppléait : on doit lire les chroniques de leur allié Pertinax pour comprendre que la question fut traitée avec la clarté nécessaire dès 1934-1935 – sans parler, hors du journal, de Reynaud, qui brûla vite ses vaisseaux sur le sujet. (Moins proche et souvent polémique, Kerillis attendit 1938 pour y ajouter son ton de combat, après des fluctuations difficilement contournables sur les ambiguïtés soviétiques et la décapitation de l'Armée rouge en 1937 ; mais on a déjà signalé son enthousiasme de 1934 pour le potentiel soviétique, la mise en scène de son vol de pilote solitaire vers Moscou, et l'implication de Pironneau, photographié avec lui devant son avion.)

Les paroles et gestes de l'allié Paul Reynaud sont en principe d'une lecture plus directe sur la scène publique. Pourtant, on doit encore plus attirer l'attention du lecteur sur une allusion qu'il aura du mal à apercevoir... à moins qu'il ne soit un spécialiste à la charnière exacte de l'histoire militaire et diplomatique de ces années (ce qu'est seul Simon Catros parmi les trois auteurs de cette présentation...). On renvoie à l'article « Pironneau »-de Gaulle du 26 décembre 1935 ; et à une seule phrase à souligner (« demander moyennant quels abandons nous serait consentie une paix provisoire ... »), qui est l'exacte synthèse des propos de Pierre Laval devant le Haut Comité militaire (HCM) en novembre 1935. L'article se conclut tout simplement par l'exhortation non moins allusive adressée à Paul Reynaud de porter l'estocade au président du Conseil le lendemain devant la Chambre – ce qu'il fit avec autant de brio que de défi devant

77. AN, 3AG1/299, notes sur un ouvrage de Weygand de 1937 (mal datée – 1938 – dans les *Lettres, notes et carnets*).

son propre camp parlementaire. Il conclut un cycle dont le premier feu est un article anonyme du 24 août 1935, relayé par celui de Pironneau (de sa plume, lui Pironneau) du 18 novembre, et culminant à partir du 9 décembre par rien moins que le torpillage du Plan Laval-Hoare, suivi de la démission du secrétaire d'État au Foreign Office. Les auteurs de la fuite de presse qui fut fatale au plan et aux deux ministres (avec conclusion en janvier pour Laval) étaient les alliés les plus immédiats de Pironneau et de Gaulle. Au-delà des justes sanctions encourues par l'Italie pour sa guerre de conquête contre l'Éthiopie, il s'agissait pour eux de redresser l'alliance britannique et la sécurité collective européenne contre toute agression à venir, dont on devinait que la prochaine serait allemande.

Il n'est pas jusqu'à la morale des hommes et des nations qui n'ait trouvé sa voix dans la campagne de *L'Écho de Paris*, et dans ce même numéro du 26 décembre 1935 où de Gaulle appelle à « de puissantes entreprises » à l'encontre de la diplomatie louche de Pierre Laval. Un article en page suivante dénonce « une académie hitlérienne » dont la lecture doit mettre en garde contre l'illusion d'un apaisement : son allusion introductive directe aux mêmes supputations diplomatiques laisse difficilement supposer qu'il n'a pas été concerté ; a fortiori quand on sait que l'auteur, l'écrivain catholique Charles Pichon, est un proche de Pironneau (à qui on le voit associé dans d'autres initiatives très personnelles). Cette académie hitlérienne, nommément placée dans la séquelle universitaire du professeur Carl Schmitt « qui se réclame volontiers du catholicisme », diffuse en fait un « enseignement païen » dont les « fruits trop certains » sont résumés dans cette progression : « la haine, la violence, la guerre ». Ce n'était pas faute, déjà, de brèves allusions morales dans les articles « Pironneau »-de Gaulle ; dont, dans celui du 7 juillet 1934 (concerté entre Pironneau, de Gaulle, et un nom illisible dans deux réunions archivées du 3 juillet, autour des « affaires d'Allemagne⁷⁸ »), cette allusion à la Nuit des longs couteaux : « Quand le Reich d'Hitler utilise jusqu'au crime pour faciliter sa préparation guerrière. » Rien n'oblige de Gaulle, car c'est de sa plume, à employer ce qualificatif moral quand les éditorialistes ordinaires constatent simplement le règlement de compte, voire en comprennent la logique (à l'exception de Léon Blum le 3 juillet, toutefois après un délai de deux jours dans *Le Populaire* où les premiers commentaires, d'Oreste Rosenfeld, en restaient à une grammaire socialiste). Tout l'article, comme la chronique étrangère de son allié Pertinax, témoigne que leur jugement s'allie à une lucidité immédiate manquant aux autres organes de presse. Le 1^{er} juillet 1934, Pertinax (parlant de « gangsters » le 2) donne le sens du bain de sang de la veille : une Allemagne « plus froide-

78. Lettre d'André à Thérèse Pironneau, 3 juillet 1934.

ment, plus rationnellement conduite » était de retour, ce qui « command[ait] le maximum de méfiance ». On comparera utilement ces citations avec, entre autres, *Le Figaro* (Wladimir d'Ormesson), serain devant ce rétablissement de l'ordre contre la « gauche » nazie. Depuis 1932, les plumes morales de *L'Écho de Paris* (jusqu'au vénérable Castelnau) s'étaient distinguées de toute presse de gauche comme de droite en soulignant que la criminalité intérieure du nazisme annonçait son programme d'agression extérieure. Pertinax élargit le périmètre d'imputation le 2 juillet :

Devant une telle suite d'horreurs [...] cette passivité du peuple allemand est effrayante. Qu'il se fût donné à Hitler était déjà un signe d'infirmité politique propre à laisser croire que les plus folles aventures peuvent le tenter. Depuis quinze ans, l'assassinat politique sévit chez lui et, à chaque coup, il semble acquiescer.

À défaut d'un écrit personnel de l'officier sur Carl Schmitt (qui n'était pas son sujet), on observe que *L'Écho de Paris*, et son chroniqueur diplomatique allié, plongeaient de Gaulle dans une atmosphère bien étrangère à ce juriste qui nous ramène à la Nuit des Longs couteaux : constitutionnaliste considéré comme le plus éminent d'outre-Rhin, il salua dans l'aube sanglante du 30 juin 1934 la « justice suprême » allemande incarnée en la personne du Führer⁷⁹ – quand Pertinax pointait le cadavre de son ancien patron, le général von Schleicher, bestialement assassiné avec son épouse. L'apologie par Schmitt du gangstérisme d'État n'était pas de pur opportunisme et dit la vérité de son intarissable érudition professorale sans ancrage moral. On ne s'y attarderait pas s'il n'était redécouvert par des auteurs récents cherchant non sans confusion une neutralité axiologique wébérienne dans sa conception de la légitimité et de la souveraineté; certains croyant au passage voir une parenté intellectuelle de l'homme du 18 juin avec sa théorie des « circonstances exceptionnelles » – concept en soi si banal qu'on pourrait le trouver chez n'importe quel penseur du politique; mais qui dissimule en fait chez Schmitt une obsession pré-totalitaire avant même son parcours nazi : la question sort à ce point de notre sujet⁸⁰.

79. SCHMITT Carl, *Deutsche Juristen-Zeitung*, Heft 15, « Question », 1^{er} août 1934, p. 945-950; reproduit et traduit en français dans *Cités*, 2003/2, n° 14, p. 165-171 : « Le Führer protège le droit ». On note la promptitude de cet article de service, paru – dans une revue – un mois jour pour jour après les faits.

80. L'on reconnaît que la lecture de Schmitt déroutait trop souvent l'attention, même critique : entre autres, SAPIR Jacques, *Souveraineté, démocratie, laïcité*, Paris, Michalon, 2016 (qui ne cache pas que l'homme est « peu sympathique »). On se réserve de redresser la question dans un autre livre : l'héritage aristotélicien et thomiste très lisible et nuancé chez un de Gaulle au surplus historien est étranger à l'unilatéralisme de Schmitt fondant le politique sur la légitimité exclusive à désigner l'ennemi (extérieur et intérieur : la banalité naturelle de l'horizon externe devrait *a contrario* concentrer l'attention sur le statut obsessionnel de l'ennemi intérieur). Cette évidence est brouillée par les écrits, y compris *a posteriori*, de ce virtuose du commentaire sans principe des classiques ; et par les palimpsestes sur sa carrière d'ultranationaliste allemand (on corrige l'étiquette de « conservateur

La contribution directe, autour de la question des sanctions, à un basculement majeur de ces années est, à la fin de 1935, un point culminant de la campagne gaullienne. Le *crescendo* de ses enjeux est allé du terrain militaire terrestre, où doit se déployer le « corps spécialisé » qui est son objet de principe, à l'aviation d'attaque ; à la stratégie offensive, adéquate à une géopolitique mouvante – à propos de laquelle on attire l'attention sur l'allusion clausewitzienne accompagnant l'article du 5 octobre 1935⁸¹ – ; à la diplomatie autant qu'à une politique intérieure au sens le plus haut dépassant les divisions partisans, sans oublier l'enjeu moral qui les portait. Ce qui nous conduit à un double épilogue :

On commencera par celui qui n'est que second en temps et en importance, mais pas moins d'un intérêt supplémentaire. Revoyant Pironneau en septembre 1944, de Gaulle lui signifia qu'il devait « refaire *L'Écho de Paris* ». Son ami rétorqua que le titre ne lui appartenait plus mais il le fit renaître sous celui de *L'Époque*, avec l'appui discret de Gaston Palewski, et d'un « en haut lieu⁸² » indéchiffrable mais qu'on imagine : le premier numéro, portant fièrement la mention « sabordé en juin 1940 », reparut le 3 mai 1945. On ne sait si la conversation du journaliste et du général l'aborda peu ou prou dans le dîner qui les réunit quinze jours avant chez le premier ; mais ce que fut ce journal des années suivantes n'est plus notre objet. Ce qui l'est ici est la haute idée que gardait le Libérateur de son portavoix collectif des années trente.

L'épilogue principal, sur lequel on conclut, est comme une inscription lapidaire. On comprend que de Gaulle était préparé à agir et parler au nom de la France en 1940 : il le faisait depuis 1933.

catholique » donnée par un auteur, alors que la confession religieuse avait surtout le sens d'une identité historique dans la mosaïque allemande), puis conseiller d'État, protégé par Goering jusqu'à la fin.

81. Elle suit la considération que la diplomatie doit être capable immédiatement de « changer de front, manœuvrer... », renforçant le sens obvie de l'allusion à la force soviétique dans le paragraphe suivant.

82. Lettre d'André à Thérèse Pironneau, 10 octobre 1944.